

NARRATIF DES MODULES

ATELIER RÉGIONAL DE

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MEAL POUR
LES RESPONSABLES DU SUIVI-ÉVALUATION AU
SEIN DES PLATEFORMES MULTISECTORIELLES
DE LA NUTRITION



SOMONE, DU 23 AU 25 JUIN 2025

SOMMAIRE

MODULE 1

ETAT DE LA GOUVERNANCE MULTISECTORIELLE DE LA NUTRITION EN AFRIQUE FRANCOPHONE ET AU DELA	4
A. DESCRIPTION DU MODULE	5
B. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	5
C. PLAN DE PRÉSENTATION DU MODULE	5
D. CONTENU DÉTAILLÉ DU MODULE	6
1. Mise en contexte : Identifications des défis de gouvernance multisectorielle et de suivi-évaluation dans les pays	6
2. Situation de la gouvernance multisectorielle de la nutrition aux niveaux national, régional et mondial	6
3. Le système de suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage dans la gouvernance multisectorielle de la nutrition	10
4. Présentation du modèle de feuille de route	14

MODULE 2

FONDEMENTS D'UN SYSTÈME DE S&E EFFICACE POUR LA NUTRITION MULTISECTORIELLE	15
A. DESCRIPTION DU MODULE	16
B. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	16
C. PLAN DE PRÉSENTATION DU MODULE	16
D. CONTENU DÉTAILLÉ DU MODULE	17
1. Suivi, évaluation, responsabilité et apprentissage (MEAL) dans la coordination multisectorielle de la nutrition	17
2. Institutionnalisation de la fonction de S&E dans le mécanisme de coordination multisectorielle de la nutrition	20
3. Systèmes d'informations et productions des données de S&E	21
ACTIVITES MODULE 2	26

MODULE 3

BONNES PRATIQUES DANS LE DEVELOPPEMENT ET LA MISE EN ŒUVRE DU SUIVI ET DE L'EVALUATION	28
A. DESCRIPTION DU MODULE	29
B. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	29
C. PLAN DE PRÉSENTATION DU MODULE	29
D. CONTENU DÉTAILLÉ DU MODULE	30
1. Conception d'un Cadre Commun de Résultats pour la nutrition multisectorielle	30
2. Plan de suivi-évaluation pour la nutrition multisectorielle	40
3. Mécanismes de collecte de données, d'assurance qualité et de communication des données de nutrition	42
ACTIVITES MODULE 3	48

MODULE 4

UTILISATION DE DONNEES PROBANTES DANS LA PRISE DE DECISION	50
A. DESCRIPTION DU MODULE	51
B. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	51
C. PLAN DE PRÉSENTATION DU MODULE	51
D. CONTENU DÉTAILLÉ DU MODULE	52
1. Conduite des évaluations pour les programmes, politiques et plans de nutrition	52
2. Comment les données probantes influences les politiques, programmes, projets et budget ?	58
3. Financement et pérennisation des systèmes de suivi et d'évaluation : recommandations pour l'estimation des coûts et stratégie de financement	60
ACTIVITES MODULE 4	61
Référence bibliographique	62

FIGURES

Figure 1 : Situation de retard de croissance dans la région	9
Figure 2 : Le rôle central de la nutrition dans le développement	10
Figure 3 : Les secteurs prioritaires liés à la nutrition	11
Figure 4 : Illustration du gap des systèmes MEAL des pays	13
Figure 5 : Interrelation entre système MEAL, le cadre commun de résultats et système d'information	27
Figure 6 : Exemple de théorie de changement d'une intervention pour réduire l'impact environnemental dans le secteur du tourisme	32
Figure 7 : Chaîne de résultats	33
Figure 8 : Les composantes essentielles d'un CCR	36
Figure 9 : Schématisation de la conception d'un plan de suivi – évaluation	43
Figure 10 : Exemple de théorie de changemen	59

TABLEAUX

Tableau 1 : Financement des activités MEAL par les PTF	14
Tableau 2 : Caneva de feuille de route pays pour la pour améliorer le Suivi et l'Evaluation multisectoriel de la nutrition	16
Tableau 3 : Différence entre suivi et évaluation	20
Tableau 4 : La matrice du cadre logique	33
Tableau 5 : Matrice des résultats	34
Tableau 6 : Modèle de cadre commun de résultats	36
Tableau 7 : Étapes d'élaboration d'un CCR	37
Tableau 8 : Fiche d'opérationnalisation de l'indicateur	39
Tableau 9 : Tableau de bord de suivi des indicateurs	40
Tableau 10: Quels indicateurs clés de suivi liés à la nutrition multisectorielle	40
Tableau 11 : Quelques types de données et sources de collecte	46
Tableau 12 : Critères de qualité de données	47
Tableau 13: Principales phases d'une évaluation	56
Tableau 14 : Critères de l'OCDE et questions d'évaluation	58
Tableau 15: Modèle d'une matrice d'évaluation	59
Tableau 16: Types de sources de données	60

ACRONYMES

CAD/OCDE	Comité d'aide au développement (CAD) Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CNDD	Conseil National de Développement de la Nutrition
CTP	Comité Technique Permanent
EDS	Enquête Démographique et de Santé
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
MEAL	Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey
NIPN	Plateformes Nationales d'Information pour la Nutrition
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PTF	Partenaire technique et financier
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
SMART	Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement défini
SUN	Scaling Up Nutrition
UA	Union Africaine
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

MODULE 1

ETAT DE LA GOUVERNANCE
MULTISECTORIELLE DE LA
NUTRITION EN AFRIQUE
FRANCOPHONE ET AU DELA

MODULE 1 : ETAT DE LA GOUVERNANCE MULTISECTORIELLE DE LA NUTRITION EN AFRIQUE FRANCOPHONE ET AU DELA

I

II

III

IV

A. DESCRIPTION DU MODULE

Le module présente une vue d'ensemble des tendances actuelles en matière de coordination multisectorielle de la nutrition aux niveaux régional et mondial. Les discussions se porteront essentiellement sur les défis et le rôle du suivi et de l'évaluation pour les relever. Cela permettra aux professionnels du suivi et de l'évaluation d'approfondir leur compréhension de leur rôle dans le renforcement de la gouvernance de la nutrition et d'aider leurs pays à obtenir de meilleurs résultats en matière de nutrition. Le module servira également de base pour amorcer le reste de l'atelier en soulignant comment le suivi et l'évaluation peuvent renforcer la gouvernance multisectorielle pour de meilleurs résultats en matière de nutrition.

B. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Au terme de ce module, les participants seront en mesure de :

- Identifier et expliquer les défis de la gouvernance multisectorielle de la nutrition
- Décrire le rôle et l'intérêt du suivi-évaluation dans le renforcement de la gouvernance multisectorielle de la nutrition
- Cerner les lacunes, défis et opportunités actuels des systèmes de S&E dans les pays africains francophones membres du SUN.

C. PLAN DE PRÉSENTATION DU MODULE

- Mise en contexte : identifications des défis de gouvernance multisectorielle et de suivi-évaluation
- Situation de la coordination multisectorielle de la nutrition aux niveaux national, régional et mondial
- Les systèmes de suivi-évaluation dans la gouvernance multisectorielle de la nutrition
- Présentation du modèle de feuille de route

D. CONTENU DÉTAILLÉ DU MODULE

1. MISE EN CONTEXTE : IDENTIFICATIONS DES DÉFIS DE GOUVERNANCE MULTISECTORIELLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION DANS LES PAYS

Cette section consacrée à la mise en contexte a consisté à inciter les participants à identifier avant même d'aborder les concepts liés au MEAL les défis liés à la gouvernance multisectorielle en général et au système MEAL en particulier dans leur pays. A cet effet, les principaux défis identifiés par les participants sont les suivants.

1.1. Défis liés à la gouvernance multisectorielle en général

- Non installation des organes de gouvernance multisectorielle par les actes adéquats
- Faible coordination des acteurs
- Non disponibilité ou non actualisation d'une stratégie multisectorielle de la nutrition
- Manque de financement des activités de nutrition
- Etc.

1.2. Défis liés à la coordination multisectorielle en général

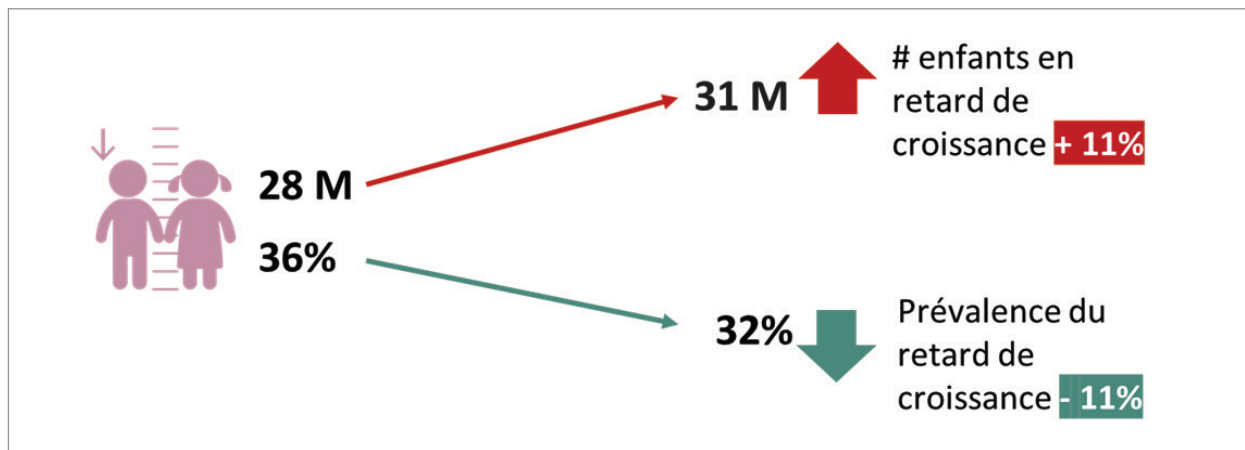
- Non financement des activités MEAL
- Non disponibilité d'un plan de suivi-évaluation
- Absence de système national d'informations sur la nutrition
- Lacunes liées aux indicateurs
- Faible exploitation des systèmes d'information sectoriels
- Ancrage institutionnel (doit être le plus élevé)
- Chaque secteur a ses propres priorités, objectifs et modes de fonctionnement, ce qui peut entraver une approche intégrée et cohérente.
- La mobilisation et la gestion efficace de ces ressources
- Institutionnalisation de la communication y compris entre les niveaux central et local, notamment en échangeant des rapports ou en organisant des réunions régulières.
- Renforcement de capacités des acteurs y compris le développement de système de suivi évaluation, le traçage et analyse budgétaire, le costing
- Les conflits et les situations d'urgence nécessitant de mettre en place des mécanismes de coordination spécifiques pour répondre aux besoins nutritionnels dans ces contextes.
- L'engagement communautaire et les dimension sociale et Culturelle et économique qui pourraient nécessiter des approches innovantes et adaptées aux contextes locaux. Etc.

2. SITUATION DE LA GOUVERNANCE MULTISECTORIELLE DE LA NUTRITION AUX NIVEAUX NATIONAL, RÉGIONAL ET MONDIAL

2.1. Situation de retard de croissance dans la région (2012-2022)

- La prévalence du retard de croissance diminue, mais le nombre absolu d'enfants souffrant d'un retard de croissance est en hausse
- La région abrite 21 % des enfants touchés par le retard de croissance dans le monde, alors qu'elle accueille 15 % des enfants du monde

Figure 1 : Situation de retard de croissance dans la région



Source : UNICEF-WHO and WB joint child malnutrition estimates (JME)

L'Afrique est le seul continent où les tendances du retard de croissance augmentent. Il est impossible d'atteindre ainsi les cibles de l'Assemblée Mondiale de la Santé.

2.2. Disparité entre les pays

★ Grandes variations de la prévalence entre les pays

- 9% au Cap Vert
- 47% au Niger

★ 5 pays concentrent 77 % du fardeau de retard de croissance (i.e. 24 M). Il s'agit de :

- Nigeria
- République Démocratique du Congo
- Niger
- Cameroun
- Tchad.

2.3. Quand est-ce qu'un pays est performant en matière de coordination multisectorielle de la nutrition ?

Un pays est performant par rapport à la coordination multisectorielle lorsqu'il existe des plateformes ou mécanismes de coordination efficace (fonctionnels et bien positionnés) permettant aux parties prenantes de se réunir et d'œuvrer efficacement à l'amélioration de la nutrition. En d'autres termes :

- Les plateformes sont multisectorielles et multi-acteurs opérationnelles ;
- Les plateformes doivent exister au niveau nationale et locale (région, département) avec des liens entre ces deux niveaux.

NB : Les plateformes multi-acteurs sont considérées comme opérationnelles lorsqu'elles (1) fournissent des résultats communs sur des problèmes de nutrition (2) permettent de mobiliser et d'impliquer les parties prenantes concernées, (3) participent aux dialogues politiques en matière de nutrition (4) permettent d'aboutir à un consensus sur les intérêts communs et les recommandations en matière de nutrition (5) permettent d'encourager le dialogue à différents niveaux (national et local).

2.4. Approche multisectorielle de la nutrition : pourquoi ?

★ La nutrition est essentielle à la réalisation de tous les ODD

Le figure ci-dessous est une illustration parfaite de combien la nutrition est un levier transversal pour atteindre l'ensemble des Objectifs de Développement Durable (ODD). Bien plus qu'une simple question de santé, la nutrition influence des domaines clés tels que la pauvreté, l'éducation, l'égalité de genre, l'agriculture, l'environnement, l'eau, et même la paix et la croissance économique. Une alimentation inadéquate peut compromettre les apprentissages, affaiblir les capacités productives et menacer la sécurité alimentaire, tandis qu'un investissement stratégique dans la nutrition génère des retombées positives à grande échelle. Ce lien multidimensionnel fait de la nutrition un point d'entrée incontournable pour toute stratégie de développement durable.

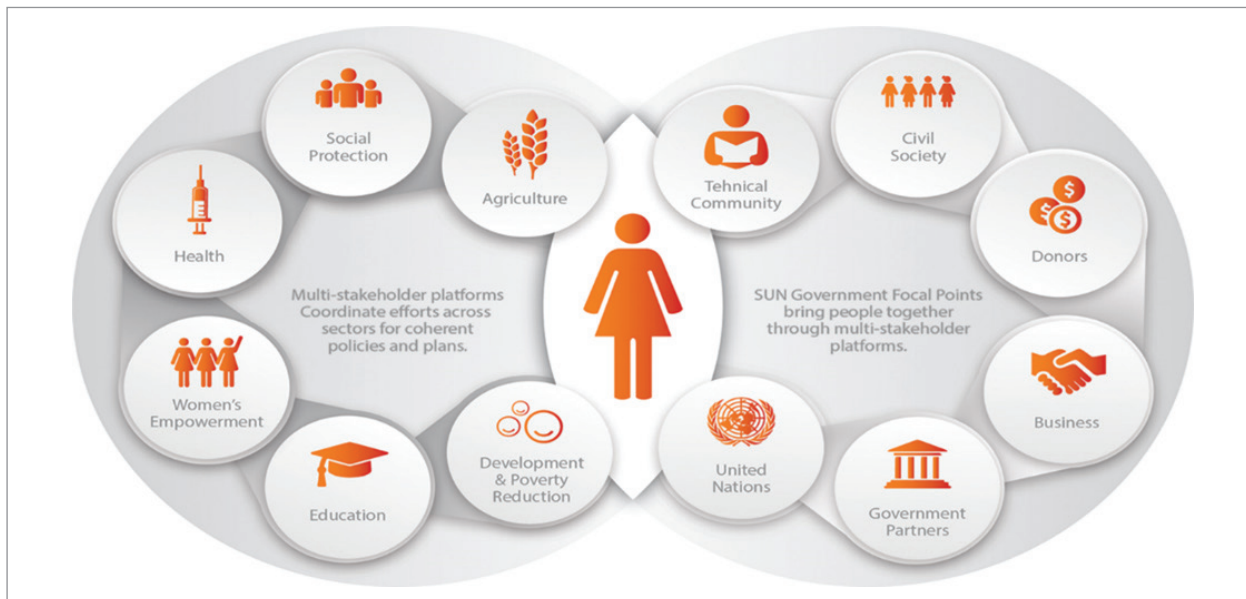
Figure 2 : Le rôle central de la nutrition dans le développement



* Secteurs prioritaires

La nutrition ne peut être abordée de manière isolée : elle nécessite une approche multisectorielle et coordonnée. La figure 3 met en lumière les secteurs clés qui doivent être mobilisés pour assurer une réponse efficace et intégrée aux enjeux nutritionnels. De la santé à l'agriculture, en passant par l'éducation, la protection sociale, la réduction de la pauvreté ou encore l'autonomisation des femmes, chaque secteur joue un rôle complémentaire.

Figure 3 : Les secteurs prioritaires liés à la nutrition



* Progrès dans la mise en œuvre

Au cours des dernières années, des avancées notables ont été enregistrées dans la mise en œuvre des actions en faveur de la nutrition dans plusieurs pays. Une volonté politique de plus en plus affirmée s'est traduite par une meilleure intégration de la nutrition dans les agendas nationaux, mais aussi régionaux et continentaux, notamment au sein de l'Union africaine, de la CEDEAO, du CILSS ou encore de l'UEMOA. Cette dynamique se reflète également dans l'augmentation progressive des allocations budgétaires nationales consacrées à la nutrition.

Sur le plan institutionnel, des mécanismes de coordination ont été mis en place à différents niveaux : à la Présidence, au Premier ministre, dans les ministères sectoriels et jusque dans les structures déconcentrées. De nombreux pays ont adopté des politiques et plans multisectoriels de nutrition, articulés autour de cadres communs d'indicateurs et de résultats, facilitant ainsi la synergie des interventions.

Enfin, des cadres de concertation multi-acteurs et multipartites, souvent soutenus par l'initiative SUN (Scaling Up Nutrition), ont vu le jour ou été renforcés. Ces plateformes, bien que fonctionnant à des niveaux variables selon les contextes, constituent un levier essentiel pour fédérer les efforts et assurer la cohérence des actions en faveur de la nutrition.

3. LE SYSTÈME DE SUIVI, ÉVALUATION, REDEVABILITÉ ET APPRENTISSAGE DANS LA GOUVERNANCE MULTISECTORIELLE DE LA NUTRITION

Cette section présente les rôles et l'importance du S&E dans la gouvernance multisectorielle de la nutrition. Elle ressort les lacunes et défis actuels des systèmes de S&E dans les pays francophones africains membres du SUN. Elle insiste également sur les pistes et recommandations pour relever les défis liés à la gouvernance multisectorielle et au suivi-évaluation.

3.1. Pourquoi utiliser le système de Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage ?

Le système de S&E est le dispositif de gouvernance visant à mesurer et à expliquer les résultats sur la nutrition, à tirer des enseignements de la mise en œuvre des programmes de nutrition et à les améliorer de façon continue. Le système de S&E est un élément de gouvernance orientée vers la performance. Un système de Suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage est mis en place pour :

- Planifier des interventions efficaces en faveur des enfants, femmes, adolescents et familles,
- Suivre la progression vers les objectifs stratégiques aux niveaux local, national, régional et mondial,
- Évaluer l'impact de la contribution des différents acteurs aux objectifs nationaux en matière de nutrition, notamment les cibles du Mouvement SUN, les ODD2 et les engagements internationaux sur la nutrition, etc.
- Apprendre en utilisant nos données vérifiées pour élaborer et ajuster nos stratégies, afin de travailler plus efficacement et d'accélérer la progression ; et
- Rendre des comptes aux bénéficiaires, aux membres du réseau, au Mouvement SUN, aux donateurs et aux parties prenantes externes pour renforcer les partenariats, la confiance et la collaboration au sein du réseau et en dehors.

Le caractère multisectoriel de la nutrition pose un certain nombre de défis que le S&E aide à relever :

- Maîtrise et analyse intégrée des programmes sectoriels contribuant aux objectifs de la nutrition,
- Mise en commun des informations sectoriels de nutrition à des fins de prise de décisions,
- Engagement et responsabilité des parties prenantes.

Au regard de ce qui précède, il se dégage trois (03) facteurs clé de gouvernance multisectoriels que les systèmes de S&E aident à renforcer. Il s'agit de :

- La prise de décision basée sur les données probantes,
- La responsabilité des acteurs sectoriels,
- L'analyse intégrée et systémique des informations sur la nutrition dans une perspectives d'amélioration continue des programmes de nutrition.

3.2. Percevoir et analyser les défis des systèmes de suivi-évaluation sur la nutrition dans les pays

Les défis liés aux systèmes MEAL peuvent être analysés suivants les niveaux : stratégique, institutionnel et technique.

*** Défis au plan stratégique et institutionnel : les défis d'ordre stratégique et institutionnel se réfèrent à l'organisation de la fonction MEAL, à ses fondements et aux éléments nécessaires à son développement. Il s'agit des défis liés à :**

- La stratégie multisectorielle de la nutrition,
- Le cadre commun de résultats,
- Le financement,
- Les compétences et distribution de responsabilité.

*** Défis au plan technique : ces types de défis ont trait aux outils et méthodes de développement de la fonction. Il s'agit notamment de :**

- Système National d'Information,
- Collecte et analyse de données,
- Gestion et diffusion de l'information sur la nutrition : tableaux de bord, bulletins, etc.
- Plan de suivi-évaluation,
- Etc.

Au regard de ces éléments d'analyse les défis liés au système MEAL identifiés au niveau des pays du Mouvement SUN se présentent comme suit.

3.2.1. Gaps dans les systèmes MEAL des pays

Le système MEAL est diversement développé dans les pays. Dans le cadre des mécanismes de coordination multisectoriel, le développement du système MEAL est estimé à 58%, ce qui montre que des défis restent encore à relever.

Figure 4 : Illustration du gap des systèmes MEAL des pays



3.2.2. Défis liés aux systèmes S&E multisectoriels

La mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation efficaces dans le domaine de la nutrition multisectorielle reste un défi majeur pour de nombreux pays. Ces systèmes doivent couvrir plusieurs secteurs (santé, agriculture, protection sociale, éducation, etc.), ce qui complique la coordination, la collecte, l'analyse et l'utilisation des données.

L'un des principaux obstacles réside dans le dysfonctionnement des cadres de concertation intersectoriels, souvent caractérisés par un manque de leadership, des rôles mal définis et une faible mobilisation des parties prenantes. Cette situation limite l'alignement des efforts et la cohérence des interventions.

En outre, les capacités humaines et institutionnelles sont quelques fois insuffisantes. Le personnel chargé du S&E est parfois peu formé, et les institutions manquent de ressources ou de mécanismes opérationnels efficaces pour assurer un suivi de qualité.

Le financement du système MEAL reste faible et fortement tributaire des partenaires techniques et financiers (PTF), ce qui compromet la pérennité et l'autonomie des dispositifs nationaux.

Les systèmes d'information existants sont souvent fragmentés, non interopérables et orientés par secteur, ce qui rend difficile l'intégration des données pour une lecture globale des progrès.

Par ailleurs, les indicateurs utilisés sont parfois incomplets ou mal définis, et de nombreuses lacunes subsistent dans les données, notamment en ce qui concerne les groupes vulnérables ou les zones mal desservies.

L'absence ou l'inefficacité des outils de S&E, conjuguée à une qualité des données variable et à des délais de production irréguliers, limite fortement l'utilisation des résultats pour la prise de décision et l'amélioration continue des programmes.

Pour répondre à ces défis, une approche systémique et coordonnée, soutenue par des investissements durables et un renforcement ciblé des capacités, s'avère indispensable.

3.2.3. Financement largement dépendant des PTF

Le financement des activités MEAL dans les pays est largement dépendant des partenaires techniques. Les activités relatives au système MEAL généralement financées par les partenaires sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Financement des activités MEAL par les PTF

Outil	MICS	SMART	EDS	DHIS2	IPC
Type	Enquête auprès des ménages	Enquête nutritionnelle	Enquête auprès des ménages	SI sanitaire de routine	Cadre analytique + processus de consensus
Utilisation principale	Planification, suivi ODD	Réponse humanitaire rapide	Analyse de base et des tendances	Suivi programmatique et prise de décision	Coordination de la réponse humanitaire
Source de données	Ménages	Ménages	Ménages	Établissements de santé	Sources multiples
Géré / Financé par	UNICEF O	NG / Partenaires humanitaires	USAID / ICF Macro	Ministères de la Santé / HISP / Univ. d'Oslo	Initiative IPC (FAO, PAM, UNICEF, etc.)

3.2.4. Faibles mécanismes de S&E des plans nationaux

L'une des illustrations de la faiblesse des mécanismes de S&E des plans nationaux est rapportée ci-dessus en prenant le cas d'un pays du mouvement SUN. Le pays en question dispose d'un Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition (PSMN) et au niveau de l'Axe Stratégique 5, c'est bien mentionné :

« AS (5) : Amélioration du système d'information en nutrition et de la prise de décision fondée sur les données probantes ».

L'évaluation récente du PSMN révèle un très faible niveau d'exécution de cet axe. On peut relever dans le rapport d'évaluation ce qui suit :

- La base de données nationale qui était censée être créée et centralisée au niveau de la Plateforme Nationale Multisectorielle de Nutrition, n'a pas été mis en place
- Aucune mission conjointe multisectorielle de suivi/supervision des interventions n'a été organisée
- L'évaluation à mi-parcours du « P..N » n'a pas été réalisée.

3.3. Pistes d'action / recommandations

Quelques pistes d'actions ont été proposées pour adresser les défis liés à la gouvernance multisectorielle de la nutrition. Il s'agit de :

- Investir dans les infrastructures et la gouvernance des données ;
- Renforcer les capacités humaines et institutionnelles pour la gestion, l'analyse et l'utilisation des données ;
- Promouvoir des plateformes d'échange, réseaux académiques et communautés de pratique ;
- Aligner les indicateurs et outils analytiques entre secteurs pour faciliter la mesure, la redevabilité et la compréhension des résultats ;
- Améliorer l'efficacité et l'interopérabilité des systèmes d'information : Optimiser l'utilisation des données existantes ;
- Intégrer des innovations technologiques (ex. IA, etc.) ;
- Allouer au moins 15 % des investissements en nutrition pour renforcer les systèmes de données et d'information ;
- Le Mouvement SUN, Projet EU4SUN/EF, etc.
- L'initiative « Plateformes Nationales d'Information pour la Nutrition (PNIN) » vise à aider les pays à renforcer leurs systèmes d'information et leurs capacités d'analyse de données pour la nutrition.
- Guides de l'UNICEF et de l'OMS sur le renforcement des systèmes nationaux d'information nutritionnelle
- Collaborations avec des institutions et des organisations spécialisées dans la nutrition ou le S&E
- Optimiser les outils existants et mécanismes d'assistance technique.

4. PRÉSENTATION DU MODÈLE DE FEUILLE DE ROUTE

Tableau 2 : Caneva de feuille de route pays pour la pour améliorer le Suivi et l'Évaluation multisectoriel de la nutrition

Défi identifié	Niveau administratif (Nat./Dép.Infr.)	Situation actuelle (description)	Solutions proposées	Actions	Personne/institution responsable	Personnes/Institutions Associées	Ressources	Deadline

Source : CLEAR FA, 2025

MODULE 2

FONDEMENTS D'UN SYSTÈME DE
S&E EFFICACE POUR LA NUTRITION
MULTISECTORIELLE

MODULE 2 : FONDEMENTS D'UN SYSTÈME DE S&E EFFICACE POUR LA NUTRITION MULTISECTORIELLE

A. DESCRIPTION DU MODULE

Ce module permet de cerner les composantes essentielles d'un système de S&E robuste pour la nutrition multisectorielle, y compris les définitions communes, les éléments d'institutionnalisation, les rôles des parties prenantes et l'intégration des systèmes d'information sectoriels aux niveaux national et sous-national. En utilisant des études de cas nationales et des outils tels que le NIPN, il vise à aider les participants à diagnostiquer leurs systèmes d'information sectoriels existants et à identifier les opportunités d'améliorer l'interopérabilité, la qualité et l'utilisation des données. Elle démontre le rôle d'un système d'information en tant que fondement d'un système de suivi et d'évaluation efficace

B. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Au terme du module, les participants seront en mesure de :

- Expliquer les notions de suivi, évaluation, responsabilité et apprentissage dans la coordination multisectorielle de la nutrition ;
- Comprendre la manière dont la fonction de suivi et évaluation est en train de se mettre en place dans le dispositif de coordination multisectoriel de nutrition
- Utiliser les systèmes d'informations sectoriels pour améliorer l'efficacité du système de S&E pour la nutrition

C. PLAN DE PRÉSENTATION DU MODULE

1. Suivi, évaluation, responsabilité et apprentissage (MEAL) dans la coordination multisectorielle de la nutrition
2. Institutionnalisation de la fonction de S&E dans le mécanisme de coordination multisectorielle de la nutrition
3. Systèmes d'informations et productions des données de S&E

1. SUIVI, ÉVALUATION, RESPONSABILITÉ ET APPRENTISSAGE (MEAL) DANS LA COORDINATION MULTISECTORIELLE DE LA NUTRITION

Cette section définit les notions de suivi, d'évaluation, de responsabilité et d'apprentissage et insiste sur les principes MEAL et ses champs d'application. Elle met également en exergue l'intérêt, les exigences et les spécificités du MEAL pour la coordination multisectorielle de la nutrition.

1.1. Qu'est-ce que le suivi ?

Le suivi est défini comme un processus continu de collecte et de traitement systématique d'informations, selon des indicateurs choisis, pour fournir aux gestionnaires et aux parties prenantes d'une action de développement en cours, des éléments sur les progrès réalisés, les objectifs atteints et l'utilisation des ressources allouées. (Glossaire OCDE, 2002) C'est une activité de routine, permanente et interne qui se déroule tout au long du cycle de vie du programme ou projet.

Le suivi est le processus par lequel les parties prenantes reçoivent un retour d'information sur les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés.

1.2. Qu'est-ce que l'évaluation

L'évaluation est une appréciation systématique et objective d'un projet, d'un programme ou d'une politique, en cours ou terminé, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et l'accomplissement des objectifs, l'efficacité en matière de développement, l'efficacité, l'impact et la durabilité.

Une évaluation devrait fournir des informations crédibles et utiles permettant d'intégrer les leçons de l'expérience dans le processus de décision des bénéficiaires et des bailleurs de fonds.

Le terme « évaluation » désigne également un processus aussi systématique et objectif que possible par lequel on détermine la valeur et la portée d'une action de développement projetée, en cours ou achevée.

De ce qui précède on peut retenir que l'évaluation est une activité systématique, mobilisant techniques et méthodes scientifiques, qui vise à apprécier de manière objective et impartiale une politique, une stratégie, un programme, un projet, une action, une activité dans le but de prendre des décisions. L'évaluation réfère à des critères qui participent de la capitalisation des acquis et de l'amélioration des connaissances afin d'accroître les chances de succès de cette dernière. Les critères clés utilisés sont : pertinence, cohérence, efficacité, efficacité, impact, durabilité.

1.3. Différence entre le suivi et l'évaluation

Le suivi fait ordinairement partie de la gestion de projet ou de programme pour “maintenir le cap” afin d’atteindre la destination convenue. Le suivi est principalement axé sur la mise en œuvre du projet en comparant les informations relatives à l’exécution et les objectifs prévus.

Par ailleurs, l'évaluation se situe dans une perspective plus vaste, du fait qu'elle examine le contexte et les résultats obtenus dans le cadre du projet ou du programme et qu'elle se pose la question de savoir si le cap fixé était le meilleur pour atteindre la destination. Les évaluations sont effectuées indépendamment dans le but de fournir un suivi des objectifs aux responsables et au personnel leur permettant de savoir s'ils sont sur la bonne voie.

De plus, les évaluations sont plus rigoureuses dans leurs procédures, élaboration et méthodologie et impliquent généralement une analyse de plus grande envergure.

Le suivi se distingue de l'évaluation par les caractéristiques résumées dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Différence entre suivi et évaluation

Éléments de comparaison	Suivi	Evaluation
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'efficacité, modifier le plan d'activité ou l'affectation des ressources • Clarifier les objectifs et leur transformation en indicateurs de performance • Comparer régulièrement les réalisations par rapport au plan • Communiquer les progrès aux responsables et les alerter sur les difficultés 	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner les relations causales conduisant des activités aux résultats, expliquer pourquoi certains résultats attendus n'ont pas été atteints • Examiner la mise en œuvre • Fournir des enseignements, améliorer l'efficacité, les effets, l'impact de la future programmation
Principales activités	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des indicateurs, • Recueil régulier d'informations, • Comparaison avec le plan, • Rapport comptes rendus 	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation, mesure systématique de la conception et des effets, • Recherche des causalités par des méthodes rigoureuses
Fréquence	<ul style="list-style-type: none"> • Périodique : journalier, hebdomadaire, mensuel, trimestriel, selon les variables et les programmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Épisodique, à mi-parcours, en fin de programme, a posteriori
Source d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Essentiellement des informations fournies par le système de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Informations de suivi complétés par des études, des enquêtes, des analyses, des entretiens
Effectué par	<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe de réalisation du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluateurs extérieurs au programme
Principal destinataire du rapport	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de projet, équipe de réalisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Autorités ayant décidé de la réalisation du programme

Source : CLEAR FA, 2025

1.4. Notion de suivi-évaluation

La notion de « suivi-évaluation » est une combinaison du suivi et de l'évaluation visant à obtenir des informations requises et à conduire la réflexion critique nécessaire pour la bonne gestion d'une intervention et la satisfaction des objectifs d'interactions entre les différents niveaux d'exécution.

Le suivi et l'évaluation pris isolément n'ont pas la même signification. Leur combinaison à travers le vocable « Suivi-évaluation » traduit l'idée de leur complémentarité dans une perspective d'amélioration continue de la performance et de l'atteinte des résultats souhaités.

L'évaluation et le suivi ont tous deux des finalités très similaires : fournir des informations pouvant aider à renseigner les décisions à prendre, améliorer la performance et réaliser les résultats fixés ou changements souhaités. Les données de suivi éclairent l'évaluation et les deux activités doivent être combinées pour assurer l'apprentissage, améliorer les processus décisionnels et garantir la réussite ou le succès des projets et programmes de développement.

De bonnes évaluations dépendent des informations collectées et analysées durant le suivi et se basent sur ces informations.

Le suivi est nécessaire mais pas suffisant à l'évaluation. Le suivi facilite l'évaluation mais celle-ci utilise une collecte de nouvelles données complémentaires et des cadres d'analyses différents.

La combinaison des deux fonctions renvoie également à l'idée d'un système ou d'un dispositif assurant l'ajustement systématique et contenu des interventions en cours et de l'appréciation en termes de pertinence, d'efficacité et d'impact dans le but de prendre des décisions.

1.5. Redevabilité

La redevabilité est l'engagement à équilibrer les besoins de toutes les parties prenantes (participants du projet, bailleurs de fonds, partenaires et l'organisation elle-même) et de répondre à ces besoins dans les activités du projet. Elle consiste à veiller à ce que les bénéficiaires d'un programme participent à la prise de décision et à tenir compte de leurs retours d'information pour en améliorer l'efficacité.

La redevabilité implique :

- La responsabilisation des différentes parties prenantes (bénéficiaires, personnel du projet, bailleurs de fonds, etc.).
- La mise en place de mécanismes pour informer les parties prenantes des progrès et des résultats.
- L'implémentation de mécanismes de rétroaction pour recueillir les opinions des parties prenantes et les intégrer dans la prise de décision.

1.6. Apprentissage

L'apprentissage est défini comme un processus d'acquisition de savoirs, de connaissances, de savoir-faire. Elle fait référence à l'amélioration continue grâce à une réflexion périodique, dès lors que cela est opportun, sur les objectifs, les forces et les faiblesses d'un programme, et à l'utilisation des conclusions de cette réflexion pour concevoir et mettre en œuvre des solutions innovantes.

L'apprentissage implique :

- Analyse des données de suivi et d'évaluation pour identifier les leçons apprises.
- Partage des leçons apprises avec toutes les parties prenantes.
- Intégration des leçons apprises dans la planification et la mise en œuvre des futures interventions

1.7. Les principaux éléments d'un système MEAL pour la nutrition

Dans le contexte de la nutrition, pour qu'un système MEAL fonctionne efficacement et serve à la prise de décision il faut les principaux éléments suivants :

- Des structures dédiées de gestion, de coordination et de gouvernance,
- Un ensemble d'indicateurs sélectionnés,
- Un mécanisme de collecte de données définis,
- Un plan de gestion, d'analyse et d'interprétation des données,
- Un plan de suivi évaluation,
- La budgétisation pour les activités MEAL.

2. INSTITUTIONNALISATION DE LA FONCTION DE S&E DANS LE MÉCANISME DE COORDINATION MULTISECTORIELLE DE LA NUTRITION

Cette section aborde les différentes manières d'ancrer durablement la fonction de suivi-évaluation dans les dispositifs de coordination multisectorielle de la nutrition. Elle permet d'explorer les dispositifs institutionnels, les plateformes nationales d'informations, les mécanismes au niveau sectoriel, national ou infranational. Elle met l'accent sur les efforts déjà entrepris par les pays pour institutionnaliser cette fonction.

2.1. Principe de structuration d'un système MEAL pour la nutrition

Le principe clé de structuration et de mise en place d'un système MEAL pour la nutrition consiste à s'appuyer, compte tenu de la nature multisectorielle de la nutrition, sur les systèmes et les dispositifs existants, dans la mesure du possible, plutôt que d'introduire des systèmes et processus parallèles qui pourraient être difficiles à maintenir ou trop complexes.

2.2. Dispositifs existants d'ancrage du système de suivi-évaluation

Le principe de structuration d'un système MEAL étant l'alignement sur les dispositifs existants, il convient de relever les principaux dispositifs d'ancrage d'un système MEAL dans la gouvernance multisectorielle. Ainsi, les principaux dispositifs existants sur lesquels le système MEAL peut être structurés sont :

- Les dispositifs institutionnels de coordination de la nutrition ;
- Les systèmes d'informations sectoriels,
- Les systèmes de rapportage et de diffusion de d'informations
- Les dispositifs sectoriels de suivi-évaluation

2.3. Comment intégrer efficacement et durablement le suivi-évaluation dans les mécanismes existants de coordination multisectorielle

Une fois les dispositifs d'ancrage du MEAL sont identifiés et connus, pour intégrer durablement les activités de suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage à ces dispositifs il faut essentiellement :

- **Comprendre le fonctionnement des systèmes existants et les contraintes éventuelles:**
 - Secteurs liés à la nutrition
 - Structure de coordination
 - Les parties prenantes et leurs rôles
- Définir un plan stratégique multisectoriel qui tient compte de la stratégie en matière de gestion de l'information et de redevabilité
- Définir les responsabilités de S&E et les intégrer aux rôles des acteurs de coordination.

2.4. Caractéristiques d'un système institutionnalisé de suivi-évaluation pour la nutrition

A quoi reconnaît-on un système institutionnalisé de suivi-évaluation dans la gouvernance multisectorielle de la nutrition ? Les caractéristiques clés ci-après permettent de qualifier un système institutionnalisé de suivi-évaluation.

- Alignement du S&E sur les dispositifs existants de coordination multisectorielle,
- Attribution de responsabilité pour le S&E dans le mécanisme de coordination,
- Existence d'un cadre commun de résultats avec ses différents outils de mis en œuvre,
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de suivi-évaluation du PSMN,
- Mise en place d'un système national d'informations pour la nutrition,
- Outils de diffusion des résultats et des connaissances pour la nutrition,
- Mécanisme de financement durable.

3. SYSTÈMES D'INFORMATIONS ET PRODUCTIONS DES DONNÉES DE S&E

La présente section donne un aperçu de la mise en place de systèmes multisectoriels d'information nutritionnelle, leurs rôles et importance pour le fonctionnement du système de S&E pour la nutrition. Elle met également en exergue les sources de données et outils alternatifs en absence d'un Système National d'Information solide.

3.1. Système d'Informations

★ Définition :

Un système d'information est un ensemble intégré de principes, de pratiques et de processus guidant la priorisation, la collecte, le stockage, l'organisation, l'analyse et la diffusion de données essentielles sur la nutrition, issues de multiples secteurs et sources.

★ Principales fonctions

Les principales fonctions d'un système d'information sont :

- Fournir des informations précises et actualisées pour appuyer une prise de décision éclairée et fondée sur des données probantes ;
- Fournir des données permettant de suivre l'état des priorités nutritionnelles et la performance des programmes et projets liés à ces priorités aux niveaux national et infranational.

I

II

III

IV

* Composantes clés

Les composantes clés d'un système d'information (S.I.) sont décrites ci-dessous.

Les personnes : L'élément le plus important d'un S.I. est son aspect humain. Ce sont les personnes qui construisent, gèrent et utilisent le système qui en font un atout précieux pour le pays. Elles doivent également bénéficier du soutien nécessaire (formation, supervision et équipement, par exemple) pour contribuer au système et en tirer profit.

Les données : Au cœur d'un système d'information se trouvent les faits et les chiffres collectés et traités. Un mélange de données quantitatives et qualitatives est nécessaire pour fournir des informations précieuses sur l'état nutritionnel du pays et la performance de ses programmes nutritionnels

Les types de données utilisées exploitées dans les systèmes d'informations sur la nutrition sont :

- Les données de routine : elles sont collectées de manière régulière ou récurrente (SGIS)
- Les données d'enquête : de nombreux types d'enquêtes permettant de recueillir des données sur la nutrition et les questions connexes (EDS, MICS)
- Les données de surveillance : elles sont collectées et examinées à intervalles réguliers dans le cadre d'un processus continu au sein d'un pays afin de suivre les tendances et d'identifier les changements réels ou potentiels des indicateurs prioritaires
- Les données contextuelles : Les données contextuelles, quantitatives et qualitatives, regroupent les différents faits et conditions qui influencent la situation nutritionnelle du pays ou sont influencés par celle-ci
- Les données financières : Elles permettent de comprendre les implications financières des priorités, programmes et projets nutritionnels, ce qui est un élément essentiel de la prise de décision

Les processus et procédures : Le fonctionnement d'un système d'information nutritionnelle repose sur un ensemble de processus et de procédures de base garantissant la qualité et la cohérence du système et de son contenu.

Fondamentalement, les processus abordent le « quoi » (c'est-à-dire ce que l'on souhaite faire), tandis que les procédures abordent le « comment » (c'est-à-dire comment on va le faire)

La technologie Trois technologies fondamentales régissent les systèmes d'information électroniques : le matériel, les logiciels et les télécommunications.

- Le matériel comprend une gamme d'équipements, des smartphones aux ordinateurs personnels, en passant par les systèmes de stockage de données en nuage.
- Les logiciels facilitent la gestion de la base de données (c'est-à-dire l'intégration de la capture et du traitement des données).
- Les technologies de télécommunications (par exemple, les réseaux locaux et les réseaux mobiles) connectent les différents matériels inclus dans le système d'information et connectent le système aux personnes qui le construisent, l'exécutent et l'utilisent.

3.2. Le Système National d'Information et les systèmes d'information existants avec les données nutritionnelles

La nature multisectorielle de la nutrition implique que les données pertinentes peuvent être saisies dans d'autres systèmes d'information utilisés par différents secteurs et par divers ministères et départements gouvernementaux.

- Exploiter les données de ces autres systèmes peut constituer un moyen efficace de construire et de maintenir un SNI robuste.
- En l'absence d'un SNI, ces systèmes peuvent servir d'alternatifs et de soutien au système MEAL.

Dans certains pays, les secteurs disposent de leurs propres systèmes d'information comportant des données nutritionnelles qui peuvent être exploitées dans le cadre de la gestion des informations sur la nutrition. On peut noter comme système :

- Système d'Informations et de gestion sanitaire
- Système d'information agricole
- Système d'information sur l'éducation
- Système d'information sur la protection sociale
- Etc.

Quelques exemples de systèmes d'information mondiaux servant aussi de source d'indicateurs utilisables dans un SNI :

- NLiS : Système d'information sur le paysage nutritionnel (OMS).
- VMNIS : Système d'information nutritionnelle sur les vitamines et les minéraux (OMS)
- Estimations conjointes de la malnutrition (UNICEF, OMS, Groupe de la Banque mondiale)
- Etc.

Les enquêtes sectorielles périodiques comme sources de données

- Enquête démographique et de santé (EDS),
- Enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS)
- Enquête SMART.

3.3. Principes fondamentaux et bonnes pratiques d'un SNIN

La conception et la mise en place d'un SNIN doivent répondre à cinq (05) principes fondamentaux à savoir :

- 1. Prêter attention aux priorités** : Les données incluses dans le SNIN doivent être alignées sur les priorités des plans nationaux, infranationaux et sectoriels de nutrition mis en œuvre, analysés et suivis
- 2. Utiliser des indicateurs bien définis** : Un ensemble d'indicateurs bien définis, correspondant aux priorités du plan nutritionnel, permettra de guider la sélection et l'analyse des données utilisées dans le SNIN.
- 3. Privilégier des données pratiques et de qualité** : Pour être utiles, les données du système d'information doivent être exactes, pertinentes, compréhensibles et actualisées.
- 4. Concevoir et mettre en place un système flexible** : Le système d'information nutritionnelle doit être suffisamment flexible pour s'adapter à l'évolution des circonstances et des besoins, notamment aux nouvelles priorités, aux nouveaux



indicateurs, aux nouvelles sources de données, aux nouvelles technologies de collecte et aux nouveaux modes d'analyse et de présentation des données.

5. Veiller à la rentabilité du système : Le niveau d'investissement dans le SNIN doit être à la hauteur de sa valeur ; le système est un outil de renforcement des programmes de nutrition, et non une fin en soi.

La Plateforme Nationale d'Information sur la Nutrition (PNIN) est une structure multi-acteurs, souvent mise en place pour renforcer la gouvernance de l'information nutritionnelle. Elle appuie le SNIN en favorisant la concertation, l'analyse intersectorielle et l'utilisation stratégique des données.

L'encadré ci-dessous donne un aperçu sur la PNIN.

ENCADRÉ 1 : Introduction aux plateformes Nationales d'Information pour la Nutrition (PNIN), par Raphael Hillebrand et Barbara Baille

La PNIN et l'initiative NIPN4NIS : renforcer les systèmes d'information pour une meilleure nutrition Lancées dans le cadre du Mouvement SUN, les Plateformes Nationales d'Information pour la Nutrition (PNIN) répondent à un besoin fondamental : améliorer la prise de décision en nutrition à travers une meilleure exploitation des données existantes. Elles s'inscrivent dans un objectif global d'élimination de la faim et d'amélioration de la sécurité alimentaire, en cohérence avec l'Agenda 2030 et l'Objectif de Développement Durable n°2.

La PNIN appartient aux pays et est pilotée par ceux-ci en fonction de leurs besoins. Elle permet d'analyser les données multisectorielles en vue d'une analyse aux niveaux national et infranational. La PNIN vise donc à créer une véritable demande politique en faveur des preuves, à travers un cycle opérationnel structuré en trois étapes : formulation de questions selon les priorités nationales, analyse des données pour éclaircir la prise de décision, plaidoyer et diffusion de résultats exploitables à destination des décideurs.

Bien que la PNIN constitue un levier pour la prise de décision basée sur des données probantes, son implémentation peut être quelque fois complexe et couteuse pour certains partenaires des pays membre du Mouvement. Pour accompagner ceux-ci dans le renforcement de leur système d'information nutritionnelle (NIS) multisectoriel existant, l'initiative NIPN4NIS a été lancée en 2024. Elle propose une version allégée appelée « PNIN light », et s'appuie par conséquent sur l'expérience des plateformes PNIN.

Deux instruments structurants sont mis en avant pour le renforcement des systèmes d'information nutritionnelle : d'une part la cartographie des indicateurs, qui permet de faire un diagnostic des systèmes d'information et des données qu'ils produisent; d'autre part l'outil LiST (Lives Saved Tool), qui permet de modéliser l'impact potentiel d'interventions nutritionnelles en termes de vies sauvées et de réduction de la malnutrition Ces outils facilitent à la fois le plaidoyer, la planification stratégique et l'ajustement des plans existants. La solution LiST présente néanmoins quelques limites notamment :

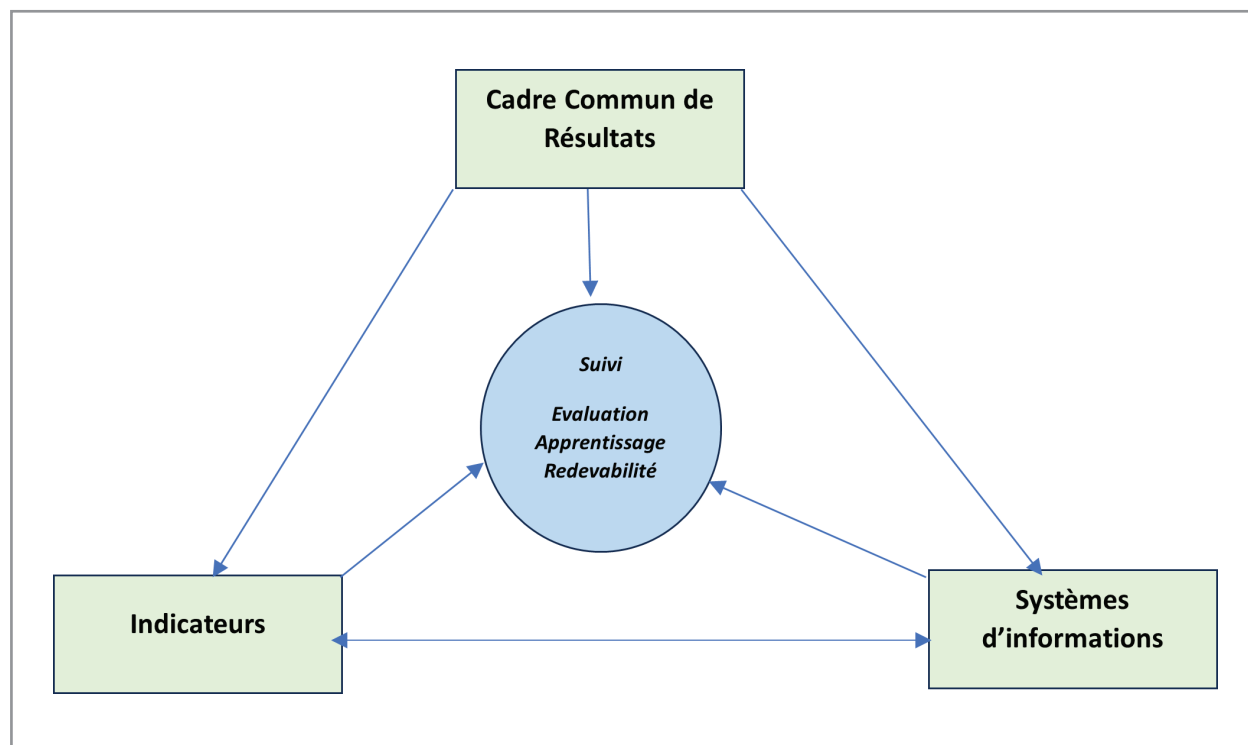
- nécessité d'une disponibilité et qualité des données
- dépendance à des preuves d'efficacité quantifiée : LiST ne peut intégrer une intervention que si son efficacité a été mesurée à travers des indicateurs précis
- C'est un outil d'estimation pas de mise en œuvre opérationnelle. Il ne fournit aucune indication sur la manière d'opérationnaliser une intervention sur le terrain.

Cas d'utilisation de l'outil LiST:

Burkina Faso 2021	Niger 2023	Ouganda 2025
<p>Quel sera l'impact de la réalisation des objectifs d'interventions nutritionnelles connus à effet de taille dans le Plan stratégique multisectoriel de nutrition (PSMN) 2020-2024, en utilisant LiST ?</p> <p><i>Comment cela affectera-t-il le nombre de cas et le taux de retard de croissance ?</i></p> <p><i>Combien de vies d'enfants de moins de 5 ans seront sauvées ?</i></p> <p><i>Quelles interventions auront le plus d'impact sur le retard de croissance ?</i></p>	<p>Quelle serait la contribution des interventions nutritionnelles à effet de taille connu dans le PAPSNSN 2021 - 2025 en termes de :</p> <p><i>Réduction du nombre de cas de malnutrition chronique ? Réduction du taux de malnutrition chronique ? Nombre de vies d'enfants de moins de 5 ans sauvées ? Réduction des taux de mortalité infantile et juvénile ? Quelles interventions auront le plus grand impact sur le retard de croissance ?</i></p>	<p>Quel serait l'impact sur le retard de croissance et la mortalité des enfants de moins de 5 ans si l'UNAP II atteignait ses objectifs d'intervention nutritionnelle ?</p> <p><i>Quel serait l'impact supplémentaire sur le retard de croissance et la mortalité des enfants de moins de 5 ans si LiST Visualizer et l'outil Opportunités manquées étaient utilisés pour hiérarchiser les interventions dans le cadre du PANU II (scénario PANU II+) ?</i></p>

3.4. Comment les systèmes d'informations sont utilisés pour des fins de suivi, évaluation, apprentissage, redevabilité

Figure 5 : Interrelation entre système MEAL, le cadre commun de résultats et système d'information



Source : CLEAR (2025)

- Le suivi et l'évaluation (S&E) sont des activités intrinsèquement axées sur les données.
- Ces indicateurs sont essentiels pour suivre la performance des programmes et des projets aux niveaux national et infranational.
- La disponibilité de données pertinentes dans un SNI constitue une ressource précieuse pour l'ensemble des activités de S&E.
- Un SNI devrait inclure au cœur de ses activités un ensemble d'indicateurs sélectionnés pour recueillir des données pertinentes au regard des priorités nutritionnelles du pays.

ACTIVITES MODULE 2

A. QUIZ

Au nombre des questions ci-après distinguer celles relevant du suivi et celles de l'évaluation

1. Combien de personnes ou de communautés ont été touchées ?
2. Le projet touche-il (ou a-t-il touché) les personnes qui en avaient le plus besoin ? Sinon, pourquoi pas ?
3. Les processus de projet ont-ils permis d'achever les activités dans les délais et le budget prévus ?
4. Le projet a-t-il investi de manière efficace et appropriée son temps et son budget pour mener à bien ses activités ?
5. Le projet a-t-il réussi à atteindre les cibles prévues pour ses effets escomptés ?
6. Comment les effets obtenus ont-ils varié selon les différents groupes dans la zone cible ?

**Réponses :**

- Les questions relevant du suivi sont : Question 1, 3 et 5
- Les questions relevant de l'évaluation : Question 2, 4 et 6

Parmi les mots ou groupes de mots clés ci-dessous identifier ceux qui peuvent être associés à la redevabilité et ceux à l'apprentissage

1. Réflexion critique
2. Rapport de suivi-évaluation
3. Participation
4. Retour d'information
5. Amélioration des résultats
6. Utilisation des données
7. Tirer des enseignements

**Réponses :**

- Les mots clés associés à la redevabilité : rapport de suivi-évaluation, participation, retour d'information
- Les mots clés associés à l'apprentissage : Réflexion critique, participation, amélioration tirer des enseignements, utilisation des données

B. Partage d'expériences

1. En partant des caractéristiques d'un système institutionnalisé de suivi-évaluation pour la nutrition, partager avec nous celles qui font la force de votre système de S&E et celles qui nécessitent d'être renforcées
2. Partager avec nous comment le suivi-évaluation est-il arrimé au mécanisme multisectoriel de coordination

C. Etudes de cas pays

* Cas d'un pays ayant un SNI

- Quelle est votre expérience dans la mise en place et la maintenance de votre SNI
- Comment votre SNI est utilisé pour le suivi, l'évaluation, l'apprentissage et la redevabilité sur les programmes de nutrition?

* Cas d'un pays n'ayant pas encore un SNI

- En absence d'un SNI comment les systèmes d'informations existants sont utilisés pour le suivi, l'évaluation, l'apprentissage et la redevabilité sur les programmes de nutrition.

MODULE 3

**BONNES PRATIQUES DANS LE
DEVELOPPEMENT ET LA MISE
EN ŒUVRE DU SUIVI ET DE
L'ÉVALUATION**

MODULE 3 : BONNES PRATIQUES DANS LE DEVELOPPEMENT ET LA MISE EN ŒUVRE DU SUIVI ET DE L'ÉVALUATION

I

II

III

IV

A. DESCRIPTION DU MODULE

Ce module explore les processus clés, les structures, exigences techniques et les ressources nécessaires au développement et à l'opérationnalisation de systèmes de suivi et d'évaluation efficaces pour soutenir la coordination de la nutrition. Les participants examineront, les cadres de résultats, les indicateurs de suivi de la nutrition dans les secteurs clés, les flux de données, les pratiques d'assurance qualité et les innovations telles que les tableaux de bord et la désagrégation des données. S'appuyant sur des expériences dans la région et au-delà, le module vise à renforcer la capacité des participants à construire des systèmes basés sur les résultats qui permettent une responsabilité mutuelle, une programmation basée sur les données et une durabilité à long terme.

B. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Au terme du module, les participants seront en mesure de :

- Concevoir et analyser un cadre commun de résultats pour la nutrition multisectorielle;
- Choisir les indicateurs fiables pour la mesure des résultats pour la nutrition multisectorielle ;
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de suivi et évaluation.

C. PLAN DE PRÉSENTATION DU MODULE

1. Conception d'un cadre commun de résultats pour la nutrition multisectorielle ;
2. Plan de suivi-évaluation pour la nutrition multisectorielle ;
3. Mécanismes de collecte de données, d'assurance qualité, d'établissement de rapports et de communication des données de nutrition.

D. CONTENU DÉTAILLÉ DU MODULE

1. CONCEPTION D'UN CADRE COMMUN DE RÉSULTATS POUR LA NUTRITION MULTISECTORIELLE

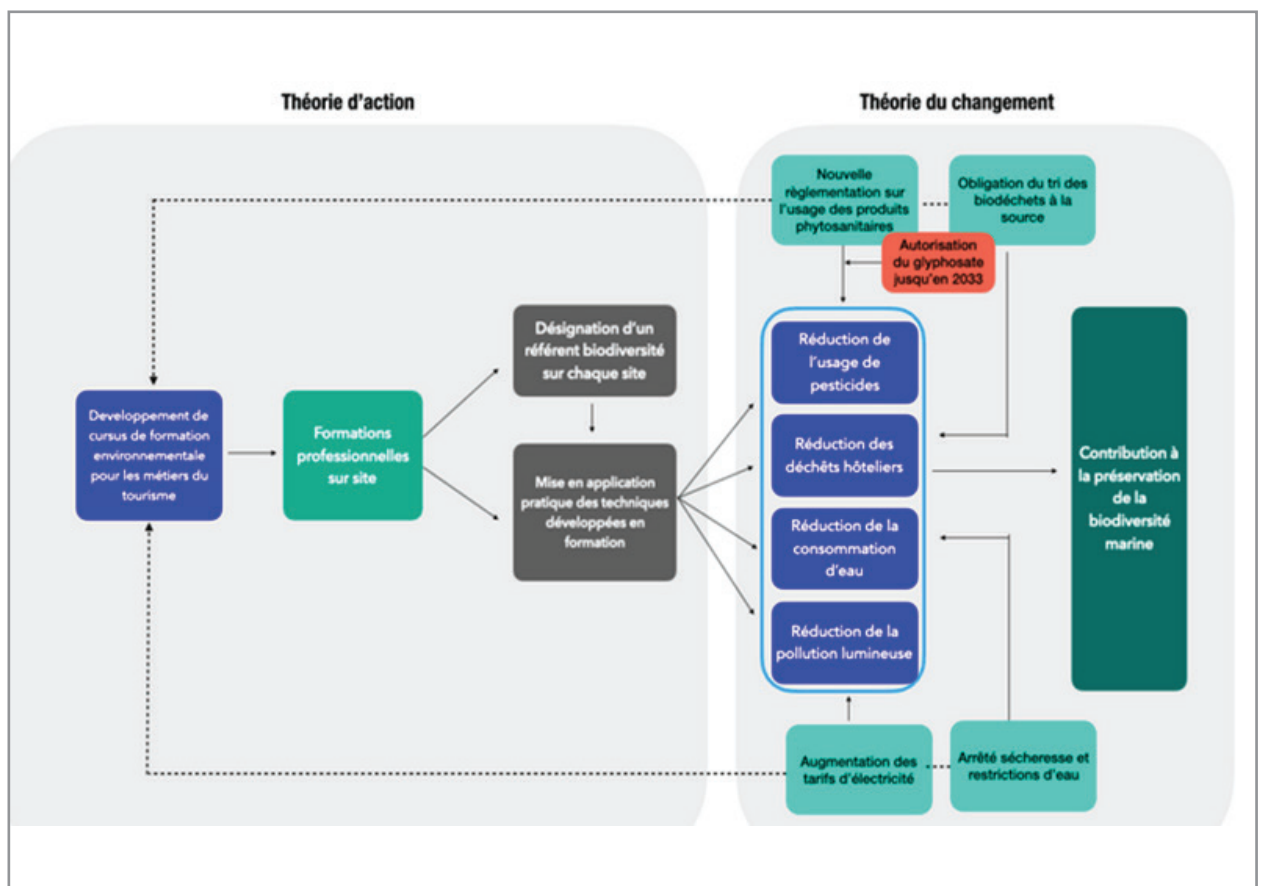
1.1. Qu'est-ce qu'un cadre de résultats

Le cadre de résultats illustre les relations directes qui existent entre les résultats intermédiaires des activités, jusqu'à la réalisation des objectifs et buts généraux de l'intervention. Il met en évidence les relations de cause à effet entre les objectifs de l'intervention et ses produits et activités. Le cadre de résultats constitue la base des activités de suivi et évaluation.

Le cadre de résultats est orienté sur la compréhension de l'intervention : comment l'intervention est censée fonctionner pour produire des résultats. Les outils qui permettent de le définir sont la théorie du changement, le cadre logique ou la chaîne des résultats. Ces éléments sont préparés depuis la phase de la planification et offrent un cadre pour comprendre l'intervention et pour pouvoir mieux la suivre et l'évaluer.

Théorie du changement : La théorie du changement décrit la manière dont une intervention est censée fonctionner pour produire les résultats désirés sous des hypothèses données. Elle est présentée à travers un schéma illustratif accompagné d'un texte narratif.

Figure 6 : Exemple de théorie de changement d'une intervention pour réduire l'impact environnemental dans le secteur du tourisme



Sources : Centre de ressources en évaluation (2023)

Cadre logique : Le cadre logique est un outil de conception et de conduite de projet. Il synthétise sous forme de tableau (à l'origine une matrice de 4 lignes sur 4 colonnes) toutes les informations clés de planification et de suivi-évaluation d'un projet : objectifs, résultats, activités, hypothèses/risques, indicateurs et sources de vérification.

Le cadre logique est utile pour les raisons suivantes :

- Il présente une synthèse du projet incluant ses objectifs globaux, ses objectifs spécifiques, ses résultats et souvent les activités ;
- Il facilite la préparation d'une stratégie de gestion des risques (hypothèses) et des responsabilités de gestion ;
- C'est un outil clef pour la planification et le suivi des opérations ;
- Il sert de cadre de référence et base pour l'évaluation ;
- L'information contenue dans le cadre logique et les activités identifiées sont utiles pour l'élaboration de la planification opérationnelle (durée, liens, interdépendances, responsabilités, etc.) ;
- Il contient un résumé de ce que le projet doit faire pour obtenir les résultats planifiés. Il nous donne les éléments suffisants pour passer à l'étape de planification opérationnelle.

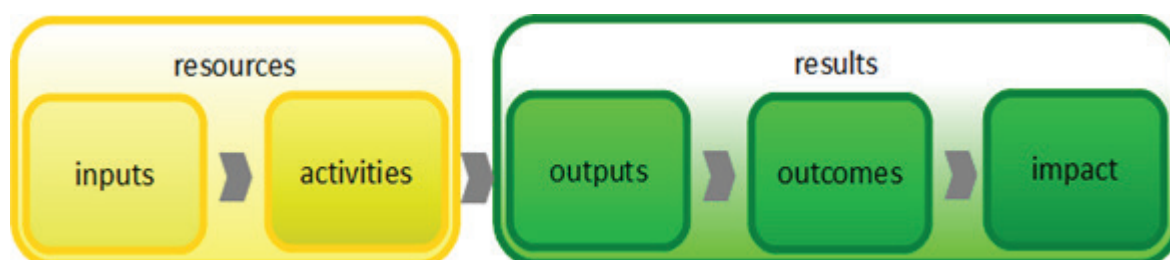
Tableau 4 : La matrice du cadre logique

Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global			
Objectif(s) Spécifique(s)			
Réalisations			
Activités	Moyens	Coûts	

Source : Centre des ressources en évaluation (2023)

Chaîne de résultats : Une chaîne de résultats est une suite de relations de cause à effet qui mènent d'une action de développement à l'atteinte des objectifs. La chaîne des résultats commence par la mise à disposition des ressources (intrants), se poursuit par les activités et leurs extrants. Elle conduit aux effets (réalisations) et aux impacts et aboutit à une rétroaction.

Figure 7 : Chaîne de résultats





La chaîne est généralement composée des éléments suivants :

- **Intrants** : ressources dont dispose le projet, y compris le personnel et le budget ;
- **Activités** : actions entreprises ou travaux réalisés pour transformer les intrants en extrants ;
- **Extrants** : biens et services tangibles produits par les activités du projet (les extrants sont sous le contrôle direct de l'agence chargée de l'exécution du projet) ;
- **Résultats intermédiaires (effets)** : résultats susceptibles d'être atteints lorsque la population bénéficiaire utilise les extrants du projet (résultats généralement atteints à court et moyen terme) ;
- **Résultats finaux (impact)** : objectifs finaux du projet (ils peuvent subir l'influence de nombreux facteurs et sont généralement atteints à plus long terme).

La chaîne de résultats et le cadre logique sont souvent assimilés au cadre de résultats. Il s'agit des outils d'analyse de projet présentant chacun ses spécificités mais visant un même objet. La théorie de changement est plus flexible et sert de cadre pour l'évaluation. Ainsi, s'inspirant de ces trois outils d'analyse de résultats, le cadre de résultat peut être résumé à travers la matrice ci-dessous :

Tableau 5 : Matrice des résultats

Résultats	Indicateurs	Valeur de référence	Valeur cible	Cible	Hypothèses
Impact					
Effets					
Produits					
Activités					

Source : CLEAR (2025)

1.2. Cadre commun de résultats (CCR)

Cette sous-section aborde la définition et l'importance d'un CCR dans la coordination multisectorielle de la nutrition, l'état des lieux du CCR dans les pays, les composantes et le processus d'élaboration qu'un CCR.

* Qu'est-ce qu'un CCR ?

Un CCR est un ensemble unique et convenu de résultats attendus (ou communs) découlant de l'engagement efficace de différents secteurs du gouvernement et de la multitude d'acteurs non gouvernementaux qui disposent des capacités requises pour influencer la nutrition.

Cet ensemble de résultats doit reposer sur les objectifs et cibles à l'échelle nationale en faveur de la nutrition (ainsi qu'ils sont prévus dans le PSMN) et présenter la manière d'optimiser les contributions des différents secteurs et acteurs à l'atteinte de ces cibles par le biais de leurs actions individuelles et collectives.

Le CCR articule les différents niveaux ou chaînes de résultats attendus parallèlement aux intrants, ainsi que le processus permettant de les atteindre. Les résultats comprennent généralement les objectifs stratégiques (ou buts) à plus long terme, les impacts sur les mesures liées à la santé et la nutrition (dont les taux de malnutrition) et les résultats et produits intermédiaires qui précèdent et aboutissent à leur réalisation.

Un CCR expose en détail les objectifs, les mesures, les cibles et les produits et résultats attendus d'un PSMN sur une période donnée, en attribuant à chacun des rôles et des responsabilités clairs.

★ Importance d'un CCR dans la coordination multisectorielle de la nutrition

La coordination multisectorielle fait référence à l'organisation et à l'harmonisation des efforts de différents secteurs (la santé, l'environnement, éducation, agriculture, transport, eau, assainissement, etc.) et parties prenantes (gouvernement, société civile, secteur privé) pour atteindre des objectifs communs. Un CCR est essentiel dans la coordination multisectorielle pour :

- **Aligner les efforts** : Il permet aux différents secteurs et acteurs de travailler vers des objectifs communs et de partager une vision claire.
- **Améliorer la coordination** : Il facilite la coordination entre les secteurs et les acteurs, en définissant les rôles et les responsabilités de chacun.
- **Mesurer les progrès** : Il permet de suivre les progrès et d'évaluer l'efficacité des interventions, en utilisant des indicateurs.
- **Optimiser les ressources** : Il aide à allouer les ressources de manière efficace, en évitant les chevauchements et les lacunes.
- **Renforcer la collaboration** : Il favorise la collaboration entre les secteurs et les acteurs, en créant un langage commun et une compréhension partagée.
- **Mettre à profit des interventions/actions existantes**, selon les besoins, pour améliorer la sensibilité à la nutrition ainsi que la coordination.

Le CCR est un outil clé qui sert de base au suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage. Le cadre de suivi-évaluation des interventions en faveur de la nutrition est défini à partir du CCR.

★ Composantes essentielles d'un CCR

En tant qu'outil stratégique utilisé dans les politiques multisectorielles de la nutrition pour planifier, coordonner et suivre les efforts d'un ensemble d'acteurs vers des objectifs communs, le CCR inclut cinq (05) composantes clé :

- **Priorité stratégique** : Définition claire des résultats à atteindre à court, moyen et long terme (ex. : réduction de la malnutrition chronique, amélioration de la diversité alimentaire, accès à l'eau potable). Les objectifs et résultats attendus sont définis pour traduire l'alignement de tous les acteurs sur une vision partagée.
- **Attribution des responsabilités** : Répartition claire des rôles, responsabilités et contributions des différents acteurs (ministères, agences, ONG, collectivités locales, bailleurs). Cette attribution évite les chevauchements et renforce la coordination. Elle est représentée souvent sous forme de matrice ou tableau d'assignation.
- **Estimation des coûts** : l'estimation des coûts des interventions par activité, secteur et niveau (national/local) est une composante du CCR qui permet le plaidoyer budgétaire et l'alignement des financements publics et extérieurs. Elle facilite le suivi budgétaire et l'allocation des ressources.
- **Cadre de mise en œuvre** : le cadre de mise en œuvre comme composante du CCR décline la liste des interventions spécifiques (nutrition sensible et nutrition spécifique) nécessaires pour atteindre les objectifs stratégiques et ceci dans une approche multisectorielle et intégrée. Exemples : supplémentation, fortification alimentaire, campagnes de sensibilisation, transferts monétaires, assainissement, etc.
- **Cadre de suivi-évaluation** : l'une des composantes clé du CCR est la définition d'un cadre de suivi et évaluation fonctionnel. Il précise les indicateurs de mesure de résultats, les fréquences des rapports, la collecte de données, tableaux de bord, etc., prévoit les revues multisectorielles régulières. Le cadre de suivi-évaluation est souvent adossé à un cadre institutionnel (plateforme multisectorielle de coordination nationale).

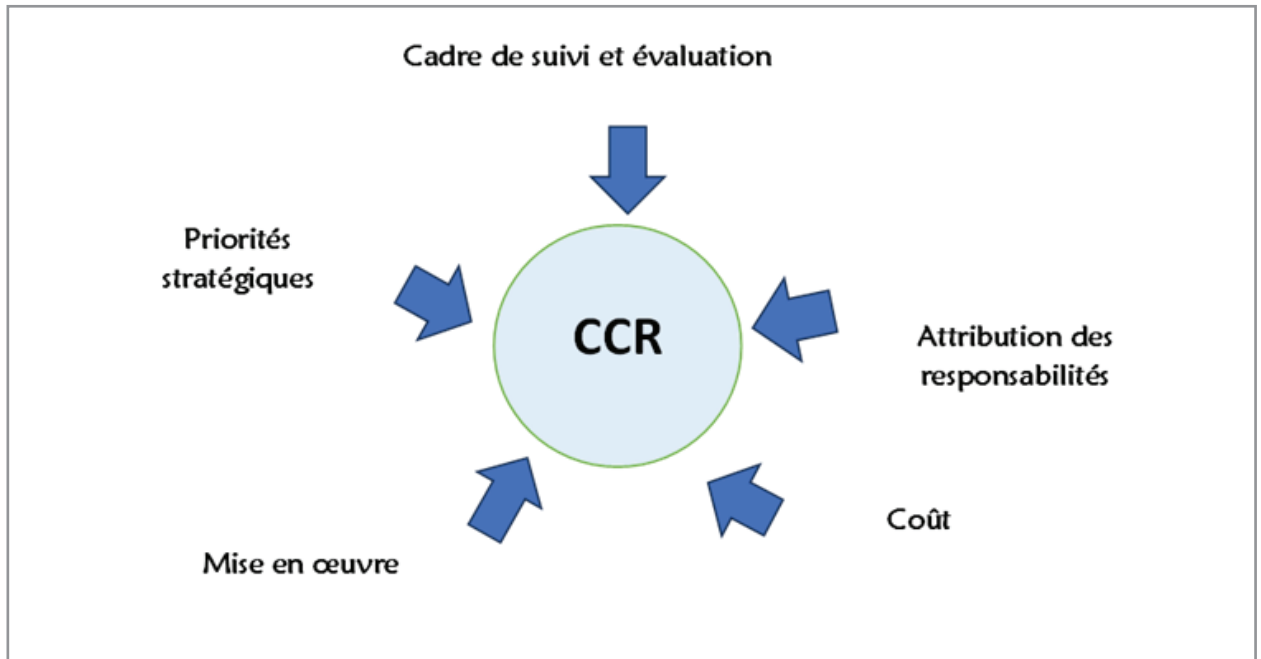
I

II

III

IV

Figure 8 : Les composantes essentielles d'un CCR



Sources : Clear (2025)

*** Comment se présente un cadre commun de résultats ?**

Il n'existe pas un modèle unique pour présenter un cadre commun de résultats. Mais un CCR bien conçu et pouvant garantir une bonne coordination et un suivi efficace des interventions en faveur de la nutrition doit comporter les cinq composantes ci-dessus mentionnées. Le tableau ci-dessous résume le CCR sur cette base et peut être utilisé et modulé en fonction du contexte et des spécificités du pays.

Tableau 6 : Modèle de cadre commun de résultats

Priorité stratégique, responsabilité, coût et cadre de mise en œuvre				Cadre de suivi-évaluation					Hypothèse
Résultats	Coût	Responsable/ Secteur	Associé	Indicateurs	Valeur de référence	Valeurs intermédiaires	Valeur cible finale	Sources de collecte	
Impact									
Effets									
Produits									
Activités									

Sources : Clear (2025)

*** Processus d'élaboration d'un CCR**

L'élaboration d'un CCR est un processus consultatif et collaboratif impliquant le regroupement des représentants de tous les secteurs afin de définir conjointement un objectif commun en faveur de la nutrition. Le processus d'engagement des parties prenantes peut varier selon le pays.

L'élaboration d'un Cadre Commun de Résultats (CCR) suit un processus structuré et participatif. Les étapes clés à suivre, recommandées notamment par le Mouvement SUN, les agences des Nations Unies (UNICEF, FAO...) et les bonnes pratiques en planification stratégique multisectorielle sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Étapes d'élaboration d'un CCR

PHASE	CONTENU
1. Mobilisation politique et institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Obtenir un engagement fort du gouvernement (idéalement à haut niveau). - Mettre en place une plateforme multisectorielle ou l'activer si elle existe déjà. - Identifier les ministères clés (santé, agriculture, éducation, protection sociale...).
2. Concertation avec les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographier les acteurs clés (secteurs publics, ONG, partenaires techniques et financiers, société civile, secteur privé). - Organiser des ateliers de consultation participatifs pour coconstruire les priorités. - Définir les valeurs communes, les rôles et les responsabilités.
3. Analyse situationnelle multisectorielle	<ul style="list-style-type: none"> - Collecter et analyser les données existantes (enquêtes nutritionnelles, budgets, couverture des services, vulnérabilités...). - Identifier les gaps et les priorités stratégiques. - Réaliser une analyse causale (théorie de changement et chaîne des résultats)
4. Définition des objectifs et des résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Formuler un objectif global et des objectifs spécifiques alignés aux priorités nationales et aux ODD. - Définir les résultats attendus à court, moyen et long terme, selon une logique d'impact.
5. Identification des interventions prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> - Lister les interventions clés : nutrition spécifiques (ex. : supplémentation) et nutrition sensibles (ex. : agriculture, éducation, eau-assainissement). - Préciser les populations cibles et les niveaux d'intervention (national, local, communautaire). - Aligner les interventions avec les plans sectoriels existants.
6. Élaboration du cadre de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir des indicateurs communs (SMART), cohérents avec les systèmes nationaux (ex. DHIS2, EMIS...). - Définir les sources de données, la périodicité, les responsables de collecte. - Élaborer les fiches d'indicateurs - Concevoir un système intégré de suivi multisectoriel.
7. Chiffrage du cadre commun	<ul style="list-style-type: none"> - Estimer les coûts de chaque intervention (budget par activité et par secteur). - Élaborer un plan de financement : sources existantes, besoins, gap à combler. - Lier le CCR au budget programme national, si possible.
8. Répartition des rôles et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> - Clarifier les responsabilités des ministères, agences, collectivités locales et partenaires. - Intégrer ces attributions dans des mécanismes de coordination existants (comités, groupes de travail...). - Mettre en place un système de redevabilité et de pilotage régulier
9. Planification de la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un chronogramme détaillé. - Préciser les phases de mise en œuvre (lancement, déploiement territorial, suivi...). - Prévoir une stratégie de communication et de plaidoyer
10. Validation, adoption et diffusion	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un atelier national de validation avec tous les acteurs. - Obtenir une adoption formelle (décret, note ministérielle ou signature conjointe). - Diffuser largement le CCR et ses outils (guide, fiches indicateurs, budget, etc.).

Sources : Clear (2025)

1.3. L'indicateur : un élément clé du CCR

* Qu'est-ce qu'un indicateur ?

Un indicateur est un facteur ou variable de nature quantitative ou qualitative qui constitue un moyen simple et fiable de mesurer et d'informer des changements liés à l'intervention ou aider à apprécier la performance d'un acteur de développement. Il constitue pour le suivi-évaluation d'un projet une échelle de progression.

L'indicateur permet de vérifier les changements intervenus en cours d'action ou les résultats obtenus par rapport à ce qui était planifié. C'est une variable de mesure de progrès.

* Types d'indicateur

En se référant à la chaîne de résultats d'une intervention on peut distinguer les indicateurs de moyens ou d'intrants, les indicateurs d'activités, les indicateurs de produits ou d'extrait, les indicateurs d'effet, les indicateurs d'impact.

* Caractéristique d'un indicateur

Pour que des indicateurs de performance soient adaptés à la réalité, il faut s'assurer qu'ils répondent à ces cinq critères, qui rappellent la pertinence des objectifs du S.M.A.R.T.

- **Spécifique** : Un indicateur ne mesure que l'élément de conception (produit, résultat ou effet) qu'il est censé mesurer, et aucun des autres éléments de conception
- **Mesurable (objectivement)** : il doit pouvoir être mesuré de façon objective (quelle que soit la personne qui les mesure, les résultats seront les mêmes).
- **Atteignable** : les informations doivent être accessibles, les indicateurs doivent être mesurables compte tenu du coût de la collecte des données, du temps pour les collecter, etc.
- **Relevant (pertinent)** : l'indicateur doit être pertinent pour l'information qu'il décrit
- **Time-bound** : il doit indiquer quand un changement est attendu dans la durée.

* Comment formuler un indicateur

Pour formuler un indicateur, il est primordial de tenir compte des principes ci-après :

- Sélectionner le type d'indicateur : Taux/ proportion/ pourcentage/ nombre/ indice/ temps/ etc.
- Définir ce qui est mesuré (quoi) : Mortalité, l'accès à un service, un rendement, production, effort, etc
- Définir le groupe cible (qui) : Auprès de qui l'indicateur est observé : femme, enfants, agriculteur, etc,

* Exemple :

- Taux de mortalité des nouveau-nés
- Proportion d'adolescentes ayant reçu une supplémentation en micronutriments contenant suffisamment de fer
- Nombre de centres de santé équipés

★ Comment opérationnaliser un Indicateur

I

II

III

IV

Fiche d'opérationnalisation des indicateurs

La fiche d'opérationnalisation définit pour chaque indicateur les éléments nécessaires à sa mesure et à son analyse. Elle décrit l'indicateur, présente le résultat auquel il est rattaché, la stratégie de collecte et d'analyse des données. Cette fiche est élaborée pour chaque indicateur du tableau de bord des indicateurs.

Tableau 8 : Fiche d'opérationnalisation de l'indicateur

Intitulé de l'indicateur	Nom de l'indicateur exprimé sous forme de taux de, part de ou nombre de	
Résultat	Intitulé du résultat auquel se rattache l'indicateur	
Description de l'indicateur	Unité de mesure	%, jours, nombre, ...
	Périodicité	Fréquence de calcul et de collecte de l'indicateur
	Valeur de base de l'indicateur	Valeur de l'indicateur avant la mise en œuvre de l'intervention
	Valeur cible finale de l'indicateur	Valeur attendue suite à la mise en œuvre du projet
Source et mode de collecte de l'indicateur	Service responsable de la collecte	Nom du service
	Mode de collecte des données de base	Collecte administrative, enquêtes, ...
	Service responsable de la collecte des données de base	Nom du Service responsable de la collecte des données
	Service responsable du calcul de l'indicateur	Nom du Service de l'indicateur
	Service de validation	Nom de la structure responsable de la validation
Interprétation et analyse de l'indicateur	Formule de calcul	Indiquer la façon dont l'indicateur est calculé à partir des données de base
	Modalités d'interprétation et d'analyse	Préciser la signification et les modalités de compréhension et d'analyse de l'indicateur
	Limites liées à l'indicateur	Indiquer les limites à la fiabilité des données relatives à l'indicateur ou à l'indicateur lui-même

Sources : Clear (2025)

Tableau de bord de suivi des indicateurs

Le tableau de bord du suivi des indicateurs est la matrice qui renseigne sur l'évolution des valeurs prises par l'indicateur au cours de la mise en œuvre. Les valeurs renseignées sur la base de l'indicateur sont consignées dans le tableau, les écarts sont calculés par rapports à la valeur de base. Les écarts sont ensuite analysés.

Tableau 9 : Tableau de bord de suivi des indicateurs

Résultat	Indicateurs	Valeur cible finale visée par le projet	Valeur de base (année n)	Cible année considéré (a)	Réel (année considérée) (b)	Ecart (b)-(a)	Commentaire

Sources : Clear (2025)

1.4. Indicateurs classiques de suivi liés à la nutrition multisectorielle : Secteurs nouveaux et émergents

Le suivi des programmes de nutrition repose sur des indicateurs clés (KPI) permettant de mesurer les progrès, l'efficacité et l'impact des interventions nutritionnelles. Ces indicateurs peuvent être regroupés selon des catégories. Le tableau ci-dessous présente quelques indicateurs clés à titre d'exemple. En fonction des spécificités et de la portée des interventions d'autres indicateurs peuvent être définis.

Tableau 10: Quels indicateurs clés de suivi liés à la nutrition multisectorielle

N°	INDICATEURS	INTITULÉ
1	<p>Indicateurs de couverture et d'accès</p> <p>Mesurent l'atteinte des bénéficiaires cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> Taux de couverture des suppléments nutritionnels (ex. Vitamine A, fer, zinc) Proportion d'enfants recevant une alimentation complémentaire appropriée (6-23 mois) Taux de fréquentation des services de nutrition Proportion de ménages bénéficiant de transferts alimentaires ou bons nutritionnels Accès à l'eau potable et aux services WASH (eau, assainissement, hygiène) Taux de dépistage communautaire (enfants < 5 ans) Taux de couverture des programmes de nutrition (PCIMA, PCIME, OTP/SC) Taux d'enfants traités pour MAS/MAM Taux d'abandon et taux de guérison dans les centres nutritionnels Couverture du dépistage MUAC dans les ménages
2	<p>Indicateurs de consommation alimentaire</p> <p>Évaluent les habitudes alimentaires :</p>	<ul style="list-style-type: none"> Score de diversité alimentaire du ménage (HDDS) Score de consommation alimentaire (FCS) Score individuel de diversité alimentaire (IDDS) Prévalence de la consommation d'aliments riches en micronutriments
3	<p>Indicateurs anthropométriques (état nutritionnel)</p> <p>Utilisés pour suivre la malnutrition</p>	<p>Chez les enfants de moins de 5 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prévalence du retard de croissance (taille-pour-âge < -2 Z-score) Prévalence de l'émaciation (poids-pour-taille < -2 Z-score) Prévalence du surpoids (poids-pour-taille > +2 Z-score) Prévalence de l'insuffisance pondérale (poids-pour-âge < -2 Z-score) MUAC (périmètre brachial moyen) – pour le dépistage rapide de la malnutrition aiguë <p>Chez les femmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> IMC < 18,5 (sous-nutrition) Prévalence de l'anémie (taux d'hémoglobine)
4	<p>Indicateurs de morbidité et mortalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> Taux de mortalité liée à la malnutrition Incidence des maladies associées (diarrhée, infections respiratoires, etc.) Prévalence de l'anémie ferriprive, carences en vitamine A ou iode
5	<p>Indicateurs de comportement nutritionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'allaitement maternel exclusif (0–6 mois) Durée médiane de l'allaitement Pratique de l'alimentation minimum acceptable (MDD, MMF, MAD) Pratique du lavage des mains avant les repas/préparation
6	<p>Indicateurs de performance des services</p>	<ul style="list-style-type: none"> Taux de dépistage de la malnutrition communautaire Taux de récupération dans les centres nutritionnels Taux d'abandon ou de rechute

Sources : Clear (2025)

En dehors de ces indicateurs, il y a des indicateurs liés au suivi des engagements des pays. L'encadré ci-dessous donne un aperçu sur le suivi des engagements du Sénégal

ENCADRÉ 2 : Les engagements N4G du Sénégal : une dynamique multisectorielle pour renforcer la nutrition d'ici 2030

Dans le cadre de sa participation au sommet international Nutrition for Growth (N4G) en mars 2025, le Sénégal a élaboré et adopté une série d'engagements nutritionnels ambitieux, en cohérence avec sa Politique Nationale de Développement de la Nutrition (PNDN) et son Plan Stratégique Multisectoriel de Nutrition (PSMN). Cette démarche a été conduite par le Comité National de Développement de la Nutrition (CNDN), institution chargée de coordonner la politique nutritionnelle depuis 2002.

L'élaboration des engagements N4G s'est appuyée sur un processus participatif impliquant l'ensemble des parties prenantes : ministères sectoriels, société civile, bailleurs, secteur privé, collectivités territoriales, agences techniques et universitaires. Ce processus s'est déroulé en plusieurs étapes : désignation d'un point focal national, concertations multi-acteurs, validation gouvernementale, enregistrement sur la plateforme internationale de redevabilité, et enfin participation au sommet.

Les engagements pris par le Sénégal sont au nombre de huit, couvrant à la fois des interventions nutritionnelles spécifiques, des dimensions structurelles, ainsi que la gouvernance et le financement. Ils visent notamment à :

- assurer la couverture en actions essentielles de nutrition d'au moins 80% des enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes/allaitantes;
- Porter à au moins 50% la couverture en services de nutrition des adolescents ;
- étendre à 50% la couverture en cantines scolaires approvisionnées en priorité à partir de produits locaux, d'ici 2030 ;
- améliorer l'environnement alimentaire pour garantir un accès équitable et durable à des régimes alimentaires sains, diversifiés et nutritifs d'ici 2030 ;
- Assurer le financement des plans d'action nutrition des secteurs à hauteur d'au moins 70%, d'ici 2030 ;
- réduire la prévalence du retard de croissance à moins de 10 % d'ici 2030 ;
- maintenir la nutrition comme priorité de développement avec un ancrage institutionnel de haut niveau;
- renforcer la redevabilité des parties prenantes par une gouvernance multi sectorielle et multi acteurs de la nutrition.

Chaque engagement est accompagné d'indicateurs de suivi, de responsabilités précises, et d'actions ciblées. Leur mise en œuvre repose sur un dispositif intégré de suivi-évaluation, aligné avec celui du PSMN, avec des plans sectoriels, des rapports réguliers et une implication continue des parties prenantes.

2. PLAN DE SUIVI-ÉVALUATION POUR LA NUTRITION MULTISECTORIELLE

2.1. Qu'est-ce qu'un plan de suivi-évaluation

Un plan de suivi et évaluation est un document opérationnel qui explique les buts et objectifs d'une stratégie de S&E et ses éléments clés. Il définit comment une organisation va mesurer, suivre et évaluer les progrès, les performances et les résultats d'un projet, programme ou politique.

2.2. Objectifs principaux d'un plan de suivi – évaluation

Les principaux objectifs d'un plan de suivi-évaluation sont :

- Suivre la mise en œuvre : Vérifier si les activités sont réalisées comme prévu.
- Mesurer les résultats : Évaluer les effets et impacts du projet ou programme.
- Améliorer la gestion : Permettre des prises de décision éclairées et des ajustements en cours de mise en œuvre
- Rendre compte : Fournir des informations fiables aux bailleurs, partenaires et bénéficiaires.

Dans le cadre de la coordination multisectorielle de la nutrition, le Plan de Suivi-évaluation permet de suivre l'application des stratégies multisectorielles, de mesurer les progrès, de corriger le tir en temps utile et de rendre compte au niveau politique, technique et communautaire. Il fonde l'institutionnalisation de la nutrition dans les politiques nationales.

Le plan de suivi-évaluation permet de suivre le Plan Stratégique Multisectoriel de la nutrition et les résultats communs fixés à travers le CCR.

2.3. Conception et contenu d'un plan de suivi-évaluation

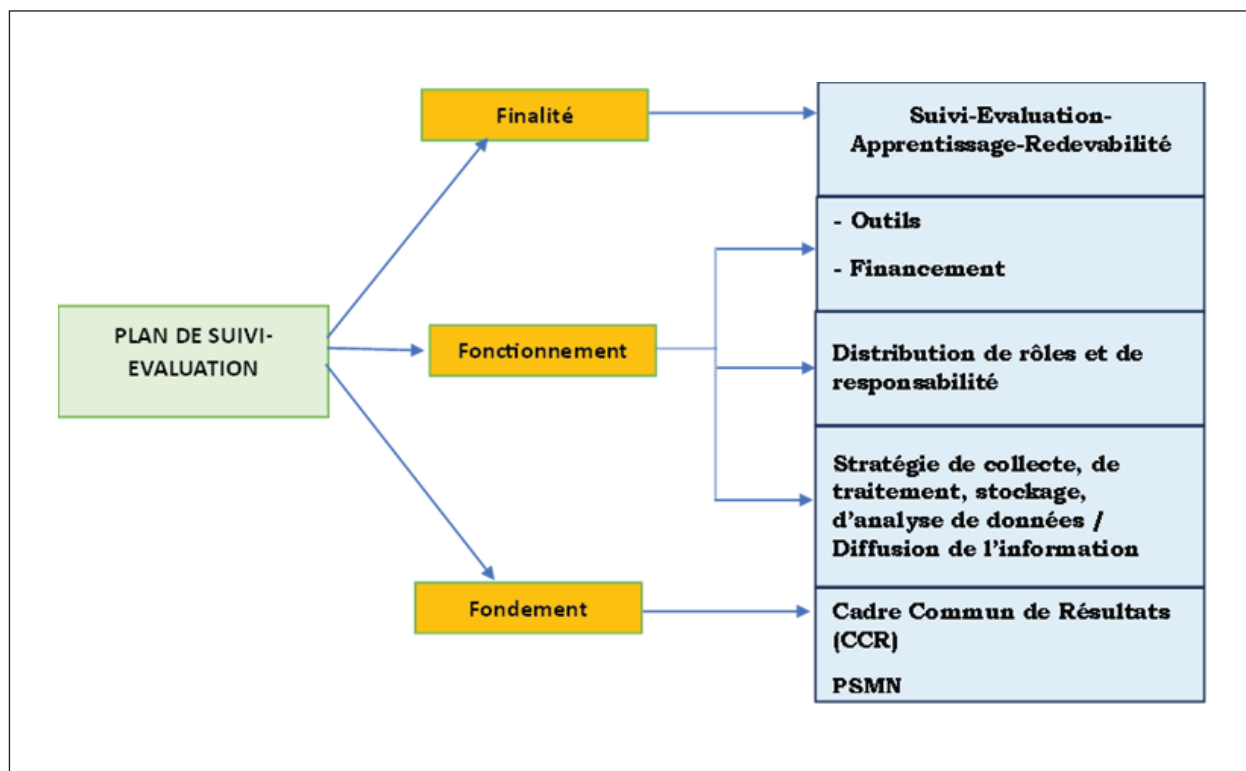
La conception d'un Plan de Suivi-évaluation comprend les trois grandes composantes clés ci-après :

Finalité : le plan de suivi-évaluation doit préciser les objectifs poursuivis en matière de suivi et d'évaluation. Dans le cadre de la mise en œuvre du PSMN, le plan de suivi-évaluation vise à assurer l'apprentissage, une prise de décision basée sur les données probantes et redevabilité.

Fondement : le fondement fait référence à l'objet de suivi-évaluation. Le plan de suivi-évaluation doit intégrer les résultats communs et cibles sur lesquels les acteurs se sont engagés. Les éléments contenus dans le CCR constitue le fondement d'un Plan de suivi-évaluation adossé à une stratégies multisectorielle de la nutrition.

Fonctionnement : la composante fonctionnement traduit tous les éléments nécessaires à la mise en œuvre du plan et du système de suivi-évaluation. Il intègre une stratégie de collecte, de traitement, d'analyse de données et de diffusion d'information, les outils et méthode de suivi-évaluation, le mécanisme et financement des activités de suivi-évaluation et la répartition des rôles et responsabilités.

Figure 9 : Schématisation de la conception d'un plan de suivi – évaluation



Sources : Clear (2025)

2.4. Contenu d'un plan de suivi-évaluation

Se référant aux trois (03) composantes clés d'un plan de suivi-évaluation, on y retrouve généralement les éléments de contenu ci-après :

Éléments	Description
Objectifs du suivi-évaluation	Ce que l'on veut mesurer et pourquoi : résultats, cibles du CCR
Indicateurs	Critères mesurables pour évaluer les progrès (ex. : nombre de bénéficiaires formés). Fiche d'opérationnalisation des indicateurs
Sources de données	Où et comment on collecte l'information (ex. : enquêtes, rapports, registres).
Méthodes et outils de collecte	Techniques utilisées : questionnaires, entretiens, observations, etc.
Fréquence de collecte	À quelle fréquence les données sont collectées (mensuelle, trimestrielle, annuelle).
Responsables	Qui est en charge de quoi (collecte, analyse, rapport, etc.).
Principaux destinataires	Utilisateur des données de suivi-évaluation (gestionnaire, décideurs, PTF)
Outils de suivi-évaluation	Fiches de collecte, tableaux de bord, logiciels, etc.
Analyse des données	Comment les données seront interprétées et utilisées.
Rapports et diffusion	Format et fréquence des rapports, public cible.
Budget S&E	Ressources financières et humaines allouées.

3. MÉCANISMES DE COLLECTE DE DONNÉES, D'ASSURANCE QUALITÉ ET DE COMMUNICATION DES DONNÉES DE NUTRITION

La présente section présente la manière dont un Plan de suivi-évaluation est mis en œuvre notamment à travers la collecte de donnée, l'assurance qualité des données et la communication des informations du suivi-évaluation.

3.1. Collecte de données

La collecte de données est l'opération qui consiste à recueillir des données sur un projet ou un programme auprès de diverses sources suivant un protocole de collecte dans le but de renseigner les indicateurs associés au cadre de résultat. Les questions clés déterminant le mécanisme de collecte des données de nutrition :

- **Quoi collecter ?**
- **Où collecter ?**
- **Comment collecter ?**

* **Quoi collecter ?**

La mise en œuvre d'un Plan de Suivi-évaluation élaboré pour suivre la stratégie multisectorielle de nutrition nécessite la collecte des données relatives aux indicateurs traduisant les priorités du plan nutritionnel ou du CCR. Les indicateurs sont essentiels pour suivre la performance des programmes et des projets aux niveaux national et infranational, y compris les progrès vers la réalisation des cibles et des objectifs. La collecte doit pouvoir permettre de rendre disponibles les données nécessaires au renseignement des indicateurs et à l'analyse du cadre des résultats pour la nutrition

Les données collectées peuvent être des données quantitatives, qualitative, géospatiales, des infographies, etc. Ces données servent à décrire et à établir des preuves sur l'intervention. Pour les indicateurs nutritionnels de base, il existe trois principaux types de données à savoir :

Données de routine : Les données de routine sont les données collectées de façon régulière (quotidienne, hebdomadaire, mensuelle ou trimestrielle) par les structures de mise en œuvre (ex. : centres de santé, écoles, services agricoles) dans le cadre de leurs activités courantes.

Exemple de données de routine dans le secteur de la santé

- *Faible poids à la naissance*
- *Allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois*
- *Quantité d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi distribués*
- *Enfant examiné en utilisant le rapport poids/taille ou périmètre brachial (PB)*
- *Poids et taille des enfants, des adolescents et des femmes adultes*
- *Etc.*

Données d'enquête : Les données d'enquête sont des informations collectées de manière ponctuelle et structurée, généralement dans le cadre d'une étude ou d'un sondage planifié, pour évaluer une situation spécifique

à un moment donné. Contrairement aux données de routine (collectées en continu), les données d'enquête visent à fournir des données de qualité, représentatives, et souvent plus détaillées.

Exemples d'enquêtes

- *Les enquêtes démographiques et de santé*
- *Les enquêtes nationales sur la consommation alimentaire et l'apport alimentaire*
- *Les enquêtes nationales sur les micronutriments*
- *Les enquêtes intégrées sur l'agriculture*
- *Etc.*

Données de surveillance : Les données de surveillance sont collectées à des intervalles de temps spécifiques dans le cadre d'un processus continu visant à surveiller les tendances et à identifier les signes de tendances actuelles et/ou futures ou des changements potentiels dans les programmes de nutrition et l'état nutritionnel d'une population sélectionnée.

Exemple de données de surveillance : Les données de surveillance peuvent être relatives aux indicateurs ci-après :

- *retard de croissance,*
- *malnutrition aiguë sévère,*
- *malnutrition aiguë modérée*
- *Etc.*

★ Où collecter ? Et comment collecter ?

Les données pour le suivi-évaluation sont généralement collectées auprès des parties prenantes, tous ceux qui directement ou indirectement influencent ou sont influencés par le projet ou le programme (gestionnaire, bénéficiaires, partenaires, Etat, etc.). Les données sont également collectées auprès des sources administratives qui produisent certaines statistiques et rapports utiles à l'intervention.

La collecte de données requiert la mise en œuvre d'une stratégie et l'utilisation d'outils adéquats. La stratégie de collecte est définie dans le plan du suivi-évaluation et se traduit par la définition des types de données utiles, la fréquence de les collecter, comment les collecter, où les collecter. La stratégie de collecte s'appuie sur les indicateurs de résultats définis dans le CCR et les données sont collectées conformément à ces indicateurs.

Les outils de collecte souvent mobilisés sont les guides, les questionnaires, les canevas et fiches spécifiques de collecte. Ces outils sont déployés à travers des mécanismes de remontée d'informations, des plateformes d'informations mise en place, des missions de terrain, des enquêtes.

Dans la coordination multisectorielle de la nutrition, les sources et moyens de collecte varient selon les types de données tels que présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11 : Quelques types de données et sources de collecte

Types de données à collecter	Où collecter ?	Comment collecter ?
Données de routine	<p>Les établissements de santé constituent une source de données sur les patients saisies dans un système d'information de gestion de la santé (SIGS)</p> <p>En dehors des établissements de santé et en fonction du secteur on peut distinguer comme sources de données les écoles, les structures agricoles, etc.</p> <p>Programmes et projets liés à la nutrition.</p>	<p>Le District Health Information Système 2 (DHIS 2) est un logiciel d'information sanitaire qui permet de collecter les données de routines</p> <p>Le mécanisme de collecte s'appuie sur système de gouvernance mis en place pour faciliter la remontée des informations</p>
Données d'enquête	<p>Enquêtes périodiques à grande échelle auprès de la population, des enquêtes récurrentes auprès des établissements et des enquêtes ciblées ponctuelles conçues pour recueillir des informations spécifiques sur une population spécifique à un moment précis</p>	<p>Enquête démographique et de santé (EDS), qui recueille des données sur la nutrition dans le cadre d'une enquête plus vaste sur diverses questions liées à la santé,</p> <p>Enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS), qui recueillent des données au niveau des ménages sur diverses questions liées à la santé</p> <p>La méthodologie SMART (Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions) est souvent utilisée dans les enquêtes nutritionnelles nationales et infranationales afin de recueillir des données à des fins de développement et d'urgence/humanitaire.</p>
Données de surveillance	<p>Données collectées à des intervalles de temps spécifiques dans le cadre d'un processus continu visant à surveiller les tendances et à identifier les signes de tendances actuelles et/ou futures ou des changements potentiels dans les programmes de nutrition et l'état nutritionnel d'une population sélectionnée.</p>	<p>Les données de surveillance sont collectées à l'aide de deux approches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des enquêtes représentatives ou transversales répétées ; et - Un suivi récurrent dans des lieux sélectionnés (par exemple, les établissements de santé et les écoles).

Sources : Clear (2025)

3.2. Traitement et contrôle de l'assurance qualité des données

Une fois les données collectées, elles doivent être traitées, analysées et interprétées. Ce sont les données structurées, organisées et contextualisées qui devient des informations. Les informations interprétées deviennent des connaissances, lesquelles connaissances permettent d'avoir une meilleure compréhension de l'intervention, de faire des apprentissages et d'aider à la prise de décision.

L'analyse des données permet de mesurer des écarts et d'apprécier le progrès vers l'atteinte des objectifs, d'expliquer les résultats et de déceler des points d'amélioration.

L'activité de collecte et d'analyse de données doit être planifiée et s'exécuter de façon régulière afin de rendre dynamique le système de suivi-évaluation.

Ainsi, pour un système de suivi-évaluation basé sur des données de qualité, il est important de veiller à l'assurance qualité dans la collecte, le traitement et l'analyse des données.

Les critères de l'assurance qualité des données servent à évaluer si les données collectées sont fiables, utilisables et conformes aux standards requis pour la prise de décision, la planification, et le suivi-évaluation.

Ces critères sont essentiels pour garantir que les données – qu'elles soient de routine, d'enquête ou de surveillance – puissent réellement guider les interventions et politiques.

Tableau 12 : Critères de qualité de données

CRITERES	DESCRIPTION
VALIDITÉ	Mesure de ce qui est envisagé.
FIABILITÉ	Obtention du même résultat avec les données collectées en utilisant la même méthodologie.
PONCTUALITÉ	Fourniture de données à jour selon les besoins.
PRÉCISION	Capacité à minimiser les erreurs (dues aux instruments de collecte des données).
INTÉGRITÉ	Fourniture de données exemptes d'erreurs délibérées ou involontaires découlant du processus de manipulation (humain ou machine).

Source : USAID, 2009

3.3. Communication des résultats de suivi-évaluation

La communication des résultats du suivi-évaluation (S&E) est une étape cruciale pour assurer la transparence, l'engagement des parties prenantes, et l'apprentissage organisationnel.

Les informations tirées du S&E doivent être diffusées efficacement pour influencer la prise de décision, renforcer les processus internes et externes, et garantir que les enseignements tirés sont utilisés pour améliorer les futurs projets.

★ Objectifs de la communication des résultats de S&E

La communication des résultats de S&E vise quatre principaux objectifs à savoir :

- **Informers les parties prenantes** : La communication vise à partager les résultats du projet avec les parties prenantes (bailleurs de fonds, bénéficiaires, partenaires, etc.) afin de les tenir informées des progrès réalisés, des défis rencontrés et des résultats obtenus.
- **Faciliter la prise de décision** : Les résultats du S&E doivent alimenter la prise de décision à plusieurs niveaux, qu'il s'agisse de réajuster le projet, d'allouer des ressources supplémentaires, ou de modifier les stratégies pour atteindre les objectifs plus efficacement.
- **Promouvoir l'apprentissage et l'amélioration continue** : Le partage des résultats permet de capitaliser sur les réussites et d'apprendre des erreurs, ce qui est essentiel pour améliorer la performance des projets actuels et futurs.
- **Renforcer la redevabilité (accountability)** : La communication des résultats du S&E permet de rendre des comptes aux bailleurs de fonds et aux bénéficiaires en démontrant que les ressources allouées sont utilisées de manière efficace et que les objectifs sont atteints.

★ Modes de communication des résultats de S&E

Les modes de communication sont définis comme les canaux par lesquels les résultats du suivi-évaluation sont diffusés auprès des parties prenantes. Plusieurs modes de communications peuvent être distingués :

- **Rapports écrits** : Les rapports écrits sont la méthode la plus formelle pour communiquer les résultats du suivi-évaluation. Ils sont généralement envoyés aux bailleurs de fonds, aux gestionnaires de projet et aux partenaires clés.
- **Présentations orales ou réunions de restitution** : Les réunions ou présentations offrent une opportunité de discuter des résultats de manière interactive avec les parties prenantes.
- **Infographies et visualisations de données** : Les infographies et les graphiques sont des outils puissants pour rendre les résultats plus accessibles, surtout pour les parties prenantes qui n'ont pas une expertise technique.
- **Bulletins d'information et newsletters** : Les bulletins d'information sont une méthode pratique pour communiquer les résultats du S&E de manière continue. Ils peuvent être diffusés régulièrement (mensuellement, trimestriellement) et touchent un large public de parties prenantes.
- **Médias sociaux et plateformes numériques** : Les médias sociaux et les sites web sont devenus des canaux de communication importants pour diffuser les résultats des projets S&E.
- **Études de cas et témoignages** : Les études de cas et les témoignages apportent une dimension humaine aux résultats du suivi-évaluation.

★ Principes d'une bonne communication des résultats de S&E

L'un des facteurs clés d'efficacité des systèmes de suivi-évaluation est la bonne communication des résultats. Pour relever ce défi, les principes ci-après doivent être respectés :

- **Adapter le message aux destinataires** : Chaque groupe de parties prenantes a des intérêts et des attentes spécifiques. Il est essentiel d'adapter la manière dont les résultats sont présentés en fonction du public (bailleurs, bénéficiaires, gouvernement, etc.).
- **Transparence et honnêteté** : Communiquer les résultats de manière honnête et transparente est crucial, même en cas de résultats négatifs. Il est important d'expliquer les obstacles rencontrés et les leçons apprises pour améliorer les futures interventions.
- **Accessibilité et langage simple** : Les résultats doivent être présentés dans un langage compréhensible pour tous, sans jargon technique complexe. Il est essentiel que les informations soient accessibles aux non-spécialistes.
- **Temps opportun** : La communication doit être régulière et effectuée en temps opportun. Partager les résultats trop tard peut nuire à la prise de décision et à l'appropriation des résultats par les parties prenantes.
- **Adapter le message aux destinataires** : Chaque groupe de parties prenantes a des intérêts et des attentes spécifiques. Il est essentiel d'adapter la manière dont les résultats sont présentés en fonction du public (bailleurs, bénéficiaires, gouvernement, etc.).
- **Transparence et honnêteté** : Communiquer les résultats de manière honnête et transparente est crucial, même en cas de résultats négatifs. Il est important d'expliquer les obstacles rencontrés et les leçons apprises pour améliorer les futures interventions.

3.4. Conditions pour un meilleur fonctionnement des systèmes de suivi-évaluation

Pour un meilleur fonctionnement du système de suivi-évaluation, un minimum de conditions doivent être remplies. Dix (10) conditions ont été identifiées et présentées dans le tableau ci-joint :

N°	Point important	Conditions
1	Objectifs clairs et bien définis	Les objectifs et les résultats attendus doivent être formulés de manière SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporels).
2	Indicateurs pertinents et adaptés	Choisir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui sont faciles à collecter et fiables pour une mesure adéquate des progrès.
3	Collecte de données régulière et fiable	Établir des systèmes de collecte de données robustes et des calendriers de suivi pour s'assurer que les données sont régulièrement mises à jour.
4	Ressources humaines et techniques adéquates	Assurer la formation continue des équipes de S&E et allouer des ressources techniques adaptées pour la gestion des données et l'analyse.
5	Implication des parties prenantes	Mettre en place des mécanismes participatifs pour inclure les parties prenantes à toutes les étapes du S&E.
6	Utilisation proactive des résultats	Intégrer les résultats de S&E dans les processus décisionnels et favoriser une culture d'apprentissage au sein de l'organisation.
7	Établissement de lignes de base (baseline)	Concevoir une enquête de ligne de base exhaustive au début du projet pour disposer de points de comparaison fiables.
8	Flexibilité et capacité d'adaptation	Prévoir des mécanismes d'ajustement du S&E pour tenir compte des changements dans le projet ou son environnement.
9	Budget adéquat pour le S&E	Allouer une part suffisante du budget global du projet aux activités de S&E pour garantir leur bon fonctionnement.
10	Culture organisationnelle favorable au suivi-évaluation	Promouvoir une culture interne qui valorise l'utilisation des données et des résultats du S&E pour améliorer les performances du projet.

ACTIVITES MODULE 3 :

A. EXERCICE DE FORMULATION D'UN CADRE DE RÉSULTATS

Ci-joint les éléments de chaîne de résultats d'un projet énumérés en désordre.

1. Les enfants de la communauté sont plus sains
2. Nouvelles ressources disponibles pour mettre en œuvre un projet de réduction de la malnutrition infantile
3. Moins d'enfants ont de diarrhées
4. Planifier des campagnes d'information sur l'importance de l'allaitement maternel
5. L'information pour les parents sur l'importance de l'allaitement maternel est disponible.
6. Les mères allaitent plutôt que d'utiliser du lait maternisé

Identifier et consigner dans le tableau la séquence d'intrants, d'activités, d'extrants, d'effets et d'impact
Proposer des indicateurs pour chaque niveau de résultats

Chaîne de résultats	Résultats	Indicateurs
Impacts		
Effets		
Extrants ou produits		
Activités		
Intrants		

Réponse

Chaîne de résultats	Résultats	Indicateurs
Impact	- Les enfants de la communauté sont plus sains	- Taux de prévalence des maladies infantiles courantes (diarrhée, infections respiratoires aiguës, fièvre)
Effet	- Moins d'enfants ont de diarrhées - Les mères allaitent plutôt que d'utiliser du lait maternisé	- Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant eu un épisode de diarrhée au cours des deux (2) dernières semaines - Proportions de mères pratiquant l'allaitement maternel par rapport au nombre total de femmes sensibilisées
Extrants ou produit	- L'information pour les parents sur l'importance de l'allaitement maternel est disponible.	- Nombre de mères sensibilisées sur l'importance de l'allaitement maternel
Activités	- Planifier des campagnes d'information sur l'importance de l'allaitement maternel	- Nombre de campagnes d'information planifiées sur l'allaitement - Nombre de campagnes d'information réalisée sur l'allaitement
Input	- Nouvelles ressources disponibles pour mettre en œuvre un projet de réduction de la malnutrition infantile	- Montant total investi dans la campagne de sensibilisation

B. ÉTUDE DE CAS PAYS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE SUIVI-ÉVALUATION

Comment en l'absence d'un Plan National de Suivi-Evaluation pour la nutrition dans votre pays vos effectuez le suivi-évaluation de votre PSMN ?

I

II

III

IV

ENCADRÉ 3 : Etude de cas : Suivi et évaluation du Plan Stratégique National Multisectoriel de la Nutrition (PSNMN 2019-2023) du Togo, par Midassirou BEBOU

Le Togo a élaboré une Politique Multisectorielle de la Nutrition (2019-2030) suivie d'un Plan Stratégique National Multisectoriel de la Nutrition (PSNMN) pour la période 2019-2023. L'axe stratégique 5 du plan était consacré à l'amélioration du système d'information en nutrition avec pour effet attendu la mise en place d'un système d'information multisectoriel opérationnel pour la prise de décision efficace. Deux principaux extraits ont été formulés pour cet axe, notamment la mise en place d'un dispositif de suivi/évaluation fonctionnel et le renforcement des capacités des acteurs sectoriels.

Les activités clés comprenaient par conséquent la mise en place d'un système de suivi et de surveillance nutritionnelle, la création d'une base de données nationale centralisée, le renforcement des capacités de collecte et d'analyse des données, l'organisation de missions conjointes multisectorielles et la réalisation d'évaluations périodiques.

L'évaluation finale a révélé des résultats mitigés. Le niveau "bon" a été attribué à la capacité de collecte, d'analyse et de communication des données qui a été renforcée et utilisée pour l'élaboration des politiques nutritionnelles. Le niveau "moyen" concerne la réalisation partielle d'enquêtes d'envergure nationale et les missions conjointes limitées à certains programmes spécifiques.

Parmi les bonnes pratiques identifiées figurent la formation des acteurs sur les interventions sensibles à la nutrition en 2019 avec l'appui de la GIZ, le renforcement des capacités des acteurs de l'agriculture sur les indicateurs nutritionnels en 2022, l'élaboration d'une liste d'indicateurs sensibles à la nutrition conformément au PSNMN, la tenue de réunions bimensuelles de la task force avec point sur les activités et l'intégration des données nutritionnelles dans le système DHIS2 depuis 2017.

Cependant, l'évaluation a mis en exergue quelques insuffisances. L'absence de plan de suivi-évaluation formalisé constitue un défi structurel majeur, malgré la réalisation d'activités de suivi. Les secteurs non-sanitaires ne disposent pas de plateforme de remontée des données sensibles à la nutrition et la base de données nationale centralisée n'a pas été mise en place. En termes de collecte de données, aucune enquête d'envergure nationale (MICS, EDST, SMART) n'a été réalisée depuis l'élaboration du plan et l'enquête SMART a été limitée à 3 régions seulement. L'évaluation à mi-parcours n'a pas été réalisée et les missions conjointes multisectorielles de suivi/supervision n'ont pas été organisées.

Les perspectives d'amélioration identifiées incluent l'élaboration d'un mécanisme de suivi-évaluation intégré avec plan détaillé, l'intégration des indicateurs sensibles à la nutrition des secteurs agriculture, élevage, pêche, éducation et filets sociaux dans le DHIS2, la mise en place d'une plateforme nationale intégrée d'information nutritionnelle et la finalisation de la cartographie des interventions et intervenants en nutrition.

MODULE 4

UTILISATION DE DONNEES
PROBANTES DANS LA PRISE DE
DECISION

MODULE 4 : UTILISATION DE DONNEES PROBANTES DANS LA PRISE DE DECISION

A. DESCRIPTION DU MODULE

Fournir aux participants des stratégies et des outils pour traduire les données nutritionnelles en actions significatives, y compris la planification et la réalisation d'évaluations, la communication des résultats et l'engagement dans un plaidoyer fondé sur des données probantes. Le module met l'accent sur la manière dont les évaluations et les produits de la recherche peuvent influencer les décisions politiques, financières et programmatiques dans tous les secteurs. Les participants exploreront des approches pratiques pour s'assurer que les données générées par les systèmes de suivi et d'évaluation conduisent à un apprentissage continu, à une programmation adaptée et à une mobilisation plus forte des ressources aux niveaux national et infranational.

B. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Au terme de ce module, les participants seront en mesure de :

- Concevoir et de réaliser des évaluations pour des programmes, plans et politiques de nutrition
- Utiliser les données de suivi-évaluation pour la prise de décisions dans les secteurs
- Exploiter les données nutritionnelles pour l'amélioration des programmes

C. PLAN DE PRÉSENTATION DU MODULE

- Conduite des évaluations pour les programmes, politiques et plans de nutrition
- Comment les données probantes influences les politiques, programmes, projets et budget ?
- Financement et pérennisation des systèmes de suivi et d'évaluation

I

II

III

IV

D. CONTENU DÉTAILLÉ DU MODULE

1. CONDUITE DES ÉVALUATIONS POUR LES PROGRAMMES, POLITIQUES ET PLANS DE NUTRITION

1.1. Retour sur la définition et l'importance de l'évaluation

L'évaluation est un processus systématique de recueil, d'analyse et d'interprétation de données, par lequel on juge (ou apprécie) la valeur d'une intervention et on tire des informations (données probantes) ainsi que des leçons qui servent à :

- améliorer la prise de décision dans le cadre d'une action en cours ou future (apprentissage)
- renforcer la transparence et la responsabilité

Autrement dit on évalue parce qu'on veut mieux faire (apprentissage), parce qu'on veut rendre compte des résultats (redevabilité). L'évaluation est un instrument de gestion et non de contrôle.

Les évaluations sont généralement menées pour répondre à des questions clés sur la performance du programme et lorsqu'il apparaît nécessaire de prendre des décisions clés sur le programme. Il est souvent observé que dans la gestion des projets et programmes le suivi prend le pas sur l'évaluation ou que l'évaluation est presque reléguée au second plan. Il est donc nécessaire de les planifier et de les réaliser dans le cadre des activités de suivi-évaluation.

1.2. Les types d'évaluation

Les types d'évaluation sont énumérés selon la temporalité et selon le mode de réalisation.

★ Types d'évaluation selon la temporalité

- **Evaluation ex-ante** : évaluation réalisée en amont de la mise en œuvre du programme / politique, dans un but de validation des objectifs initiaux, de vérification de la pertinence et de la cohérence du projet, de mise en place du système de suivi et d'optimisation du dispositif de mise en œuvre prévu.
- **Evaluation à mi-parcours** : évaluation réalisée en cours de programmation / de mise en œuvre de la politique évaluée, dans un but d'ajustement des choix stratégiques et opérationnels initiaux et de réallocation éventuelle des moyens disponibles.
- **Evaluation finale** : évaluation réalisée en fin de programme dans un but de restitution des réalisations et impacts, d'appréciation de l'atteinte des objectifs, de mesure de la valeur ajoutée de la politique / du programme pour le territoire, de mise en évidence des progrès réalisés. L'évaluation finale permet par ces recommandations de préparer les générations suivantes des politiques publiques.
- **Evaluation d'impact** : Elle se situe nettement après la clôture de l'intervention et s'intéresse aux effets à moyen ou long terme (impacts). Elle vise à identifier les facteurs de succès ou d'échec, d'apprécier la durabilité des résultats et des impacts et de tirer des conclusions qui pourront être généralisées à d'autres interventions. Ce type d'évaluation permet de mesurer les changements induits par la mise en œuvre de l'intervention.

* Types d'évaluation selon les modes d'exécution

- **Évaluation interne** : évaluation conduite par un service et/ou des personnes qui dépendent des responsables de l'action de développement chez le bailleur de fonds, chez ses partenaires ou au sein des organisations chargées de la mise en œuvre.
- **Évaluation externe** : évaluation d'une action de développement conduite par des services et/ou des personnes extérieures au bailleur de fonds et à l'organisation responsable de la mise en œuvre.
- **Auto-évaluation** : Évaluation réalisée par ceux qui ont la responsabilité de concevoir et de mettre en œuvre une action de développement.
- **Évaluation conjointe** : Évaluation à laquelle participent différents organismes bailleurs et/ou leurs partenaires. Il peut y avoir plusieurs degrés de partenariat selon que les partenaires coopèrent plus ou moins au processus d'évaluation, regroupent leurs ressources et restituent ensemble les résultats. Les évaluations conjointes peuvent aider à traiter les problèmes d'attribution en appréciant l'efficacité des programmes et des stratégies, la complémentarité des efforts des différents partenaires ainsi que la qualité de la coordination de l'aide, etc.
- **Évaluation participative** : méthode d'évaluation selon laquelle les représentants des agences d'aide et des autres parties prenantes (y compris les bénéficiaires) collaborent pour concevoir et conduire une évaluation et en tirer les conclusions.

1.3. Commanditer et gérer un processus d'évaluation

Les évaluations sont initiées et conduites sur la base de Termes de Référence qui définissent essentiellement les objectifs de l'évaluation, la portée de l'évaluation (critères et questions d'évaluation), une indication sur l'approche méthodologique, le profil de l'évaluateur, les livrables. Une fois le processus d'évaluation lancé, l'équipe de l'intervention évaluée doit mettre en place une instance de supervision afin d'accompagner l'évaluateur dans sa mission et de valider les livrables de la mission. Les éléments de compréhension de l'ensemble de ce processus sont décrits ainsi qu'il suit :

* Qu'est-ce qui peut faire objet d'évaluation dans le cadre des interventions multisectorielles en faveur de la nutrition

Une évaluation porte toujours sur une intervention qui peut être une politique, une stratégie, un programme, un projet, une action, des mesures gouvernementales, des réformes, etc. Dans la coordination multisectorielle de la nutrition, les éléments qui peuvent faire objet d'évaluation sont :

- Cadre commun de résultats
- Plan stratégique multisectoriel de nutrition
- Projet et programmes de nutrition
- Actions sectorielles spécifiques contribuant à la nutrition
- Les engagements en faveur de la nutrition
- Opérations en situation d'urgence, etc.

* Facteurs qui déterminent le choix de la politique ou du programme à évaluer ?

L'initiative d'une évaluation est suscitée et justifiée par l'un des facteurs ci-dessous :

- Intérêt stratégique en termes de redevabilité et d'apprentissage
- Impératif de gestion de la politique ou du programme
- Evaluation inscrite sur le plan d'évaluation
- Ressources disponibles pour conduire les évaluations

* Aperçu de la démarche d'évaluation

La conduite d'une mission d'évaluation implique généralement quatre phases décrites comme suit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13: Principales phases d'une évaluation

Phases	Contenu
Phase 1 : Planification du processus d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de l'Instance d'évaluation - Elaboration des TDR - Recrutement de l'équipe d'évaluation
Phase 2 : Planification technique de mise	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du référentiel de l'évaluation (ToC, ME, stratégie de l'évaluation, ...) par l'évaluateur - Validation du référentiel par l'instance d'évaluation
Phase 3 : Réalisation de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la collecte de données - Collecte et analyse de données par l'évaluateur - Validation du rapport provisoire par l'instance d'évaluation
Phase 4 : Production du rapport	<ul style="list-style-type: none"> - La rédaction d'un rapport d'évaluation qui répond aux critères d'évaluation retenus dans les Termes de Référence - La formulation des recommandations - Qui élabore le rapport : Evalueur - Qui valide le rapport : Le gestionnaire de l'évaluation

Source : CLEAR, 2025

Comment concevoir une évaluation ?

Pour garantir que les évaluations soient stratégiques et que les résultats soient de bonne qualité pour aider à la prise de décision, il est essentiel aborder avec soin les éléments suivants :

- Critère d'évaluation
- Questions d'évaluation
- Matrice d'évaluation

★ Critères de l'évaluation

L'évaluation utilise un certain nombre de critères pour l'appréciation d'une intervention. Rappelons que l'essence même d'une évaluation est de juger et d'apprécier une intervention (projet, programme, politique, stratégique, etc.). Ce jugement de fait sur la base de critères notamment les critères d'évaluation du développement du CAD/OCDE :

- **Pertinence** : Mesure dans laquelle les objectifs envisagés par le projet répondent correctement aux problèmes identifiés ou aux besoins réels. La définition de la pertinence recouvre quatre grandes dimensions : la prise en compte des besoins, des politiques et des priorités ; la sensibilité et l'adaptation au contexte ; la qualité de la conception ; et la capacité d'adaptation au fil du temps. Question clé associée : l'intervention répond-t-elle au problème ?
- **Cohérence** : Mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution. Quelle adéquation entre le projet et l'objet de l'organisation qui le porte ? Quelle adéquation entre les valeurs affichées en externe et le mode de gouvernance effectif, en interne, de la structure ? Question clé associée : l'intervention s'accorde-t-elle avec les autres interventions menées ?
- **Efficacité** : Mesure dans laquelle les objectifs et les résultats de l'intervention ont été atteints, ou sont en train de l'être, y compris les résultats différenciés entre populations. Question clé associée : l'intervention atteint-elle ses objectifs ?
- **Efficience** : L'efficience permet d'analyser dans quelle mesure les ressources humaines, physiques et financières sont utilisées à bon escient pour entreprendre des activités et dans quelle mesure ces ressources sont converties en produits. Question clé associée : les ressources sont-elles utilisées de manière optimale ?
- **Impact** : L'impact permet d'évaluer les effets à long terme produits par une intervention, positifs ou négatifs, primaires ou secondaires directement ou indirectement, intentionnellement ou non. Question clé associée : Quelle différence l'intervention fait-elle ?
- **Durabilité** : La durabilité fait référence à la viabilité des résultats du projet ou à la continuité des avantages du projet une fois que le soutien externe est interrompu. Question clé associée : Les bénéfices seront-ils durables ?

★ Questions d'évaluation

Une question d'évaluation est une interrogation centrale, claire et structurée qui guide une évaluation de projet ou de programme. Elle sert à orienter la collecte, l'analyse et l'interprétation des données pour juger si un projet atteint ses objectifs, comment et pourquoi. En d'autres termes, les questions d'évaluation visent à :

- Etablir une orientation pour l'évaluation
- Refléter les préoccupations majeures sur la mise en œuvre de l'intervention
- Faciliter la collecte et l'analyse des données
- Faciliter la prise de décisions

Les questions d'évaluations sont posées par critères évaluatifs, le tout déterminant la portée de l'évaluation. Ci-après quelques exemples de questions d'évaluation pour les projets en nutrition.

Tableau 14 : Critères de l'OCDE et questions d'évaluation

Critère	Exemples de questions d'évaluation pour les projets de nutrition
Pertinence	Le projet répond-il aux besoins nutritionnels réels des bénéficiaires (enfants, femmes, ménages vulnérables) ? Les objectifs sont-ils alignés sur les politiques nationales de nutrition ?
Efficacité	Les résultats attendus ont-ils été atteints (réduction du taux de malnutrition, couverture en Vitamine A, etc.) ? Quelles activités ont contribué le plus aux changements observés ?
Efficienne	Les ressources (humaines, financières) ont-elles été utilisées de manière optimale ? Le rapport coût-résultat est-il raisonnable ?
Impact	Le projet a-t-il contribué à une amélioration durable de l'état nutritionnel des bénéficiaires ? Y a-t-il eu des effets inattendus positifs ou négatifs ?
Durabilité	Les résultats sont-ils susceptibles d'être maintenus après la fin du projet ? Les communautés ou services locaux peuvent-ils poursuivre les actions sans soutien extérieur ?
Équité / Inclusion	Le projet a-t-il atteint les groupes les plus vulnérables (pauvres, zones rurales, enfants handicapés) ? Y a-t-il eu des inégalités dans la couverture ou l'accès aux services ?

Source : CLEAR, 2025

Les questions d'évaluation sont formulées à partir de la théorie de changement et selon les critères d'évaluation

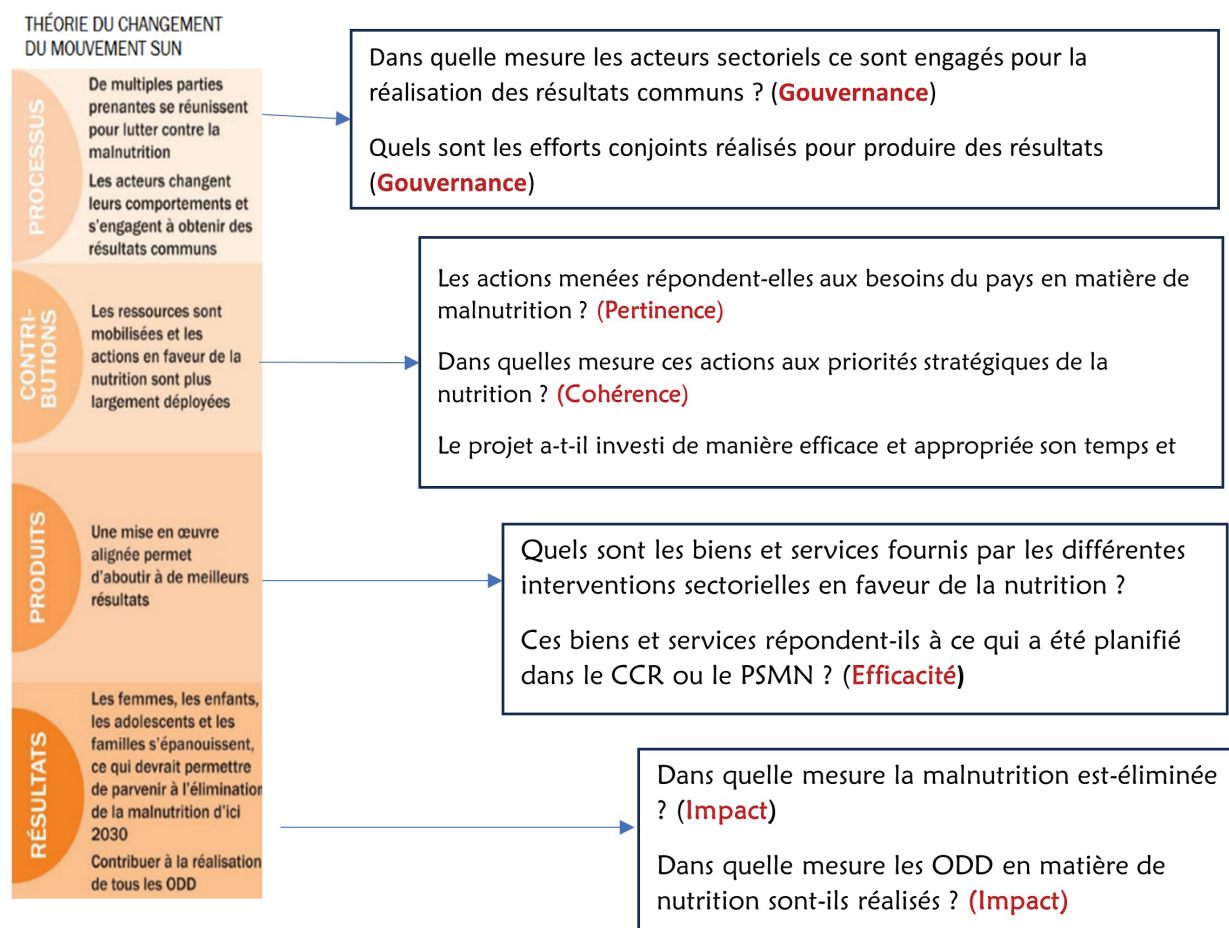
Théorie de changement dans l'évaluation

Dans le cadre d'une évaluation, une théorie de changement vise à :

- Donner une meilleure compréhension de l'intervention à évaluer
- Servir de base à la formulation des questions d'évaluation
- Faciliter l'analyse des changements et de l'impact
- Faciliter la communication des résultats de l'évaluation aux décideurs

Exemple de formulation de questions d'évaluation à partir de la théorie de changement du Mouvement SUN

Figure 10 : Exemple de théorie de changement



Source : Toc / Mouvement SUN

* Matrice d'évaluation

Une matrice d'évaluation est un outil de planification qui permet de structurer et organiser les questions d'évaluation, les critères d'analyse, les indicateurs, les sources de données et les méthodes de collecte pour évaluer un projet ou un programme. Elle est essentielle pour assurer la rigueur, la clarté et la cohérence de l'évaluation. La matrice d'évaluation est la synthèse de la stratégie de l'évaluation.

Modèle de matrice d'évaluation

Tableau 15: Modèle d'une matrice d'évaluation

N°	Critères	Questions évaluatives	Indicateur	Données de base	Sources	Modèle D'évaluation	Méthode de collecte	Méthode D'analyse

Source : CLEAR, 2025

1.4. Rôle du Gestionnaire de l'évaluation

Le gestionnaire de l'évaluation est la personne ou l'institution ayant la responsabilité d'organiser la conduite administrative d'évaluation de sa planification à la communication des résultats.

Le gestionnaire de l'évaluation a pour activité principale de :

- Diriger la planification de l'évaluation
- Fournir un soutien en matière d'exécution et de coordination global du mandat évaluation
- Favoriser l'utilisation des résultats de l'évaluation
- Savoir communiquer les mauvais résultats découverts par l'évaluation

2. COMMENT LES DONNÉES PROBANTES INFLUENCES LES POLITIQUES, PROGRAMMES, PROJETS ET BUDGET ?

2.1. Données probantes

Les données probantes (ou preuves factuelles) sont des informations fiables, vérifiées et crédibles, issues de recherches, d'évaluations, d'enquêtes ou de systèmes de suivi, qui permettent de justifier une décision, une action ou une politique. Elles servent à démontrer ce qui fonctionne, pourquoi, et dans quelles conditions.

En clair, il convient de retenir que :

- La notion de données probantes implique une référence importante à la causalité et à la preuve.
- Les données probantes sont l'ensemble des informations utilisées pour valider ou infirmer un argument ou une assertion.

2.2. Sources de données probantes dans la gouvernance multisectorielle de la nutrition

Les sources de données probantes en nutrition qui peuvent être exploitées à des fins de prise de décision sont :

Tableau 16: Types de sources de données

Sources	Exemples de données probantes
Enquêtes nationales	EDS, SMART, MICS, EMOP : taux de malnutrition, prévalence d'anémie, pratiques alimentaires
Évaluations de projets/programmes	Rapports d'évaluation externe démontrant l'impact d'une intervention
Recherches scientifiques	Études publiées montrant l'efficacité d'un traitement nutritionnel, ou d'une campagne
Données de suivi-évaluation	Données de routine bien vérifiées (DHIS2, rapports mensuels de PCIMA)
Expériences documentées	Bonnes pratiques éprouvées, études de cas validées, capitalisations

Source : CLEAR, 2025

2.3. Données probantes et prise de décision

Les données probantes jouent un rôle central dans la prise de décision éclairée en nutrition, en santé publique et dans les politiques sociales. Elles permettent d'éviter les décisions basées sur des opinions, des pressions politiques ou des intuitions, en s'appuyant plutôt sur des faits vérifiables, crédibles et pertinents.

★ Les données probantes influencent le processus de planification multisectorielle

Les données probantes peuvent influencer le processus de planification sectorielle à travers les mécanismes ci-après :

- L'analyse diagnostique dans le cadre de l'élaboration du PSMN
- Définition des priorités du PSMN et un meilleur ciblage
- La planification des résultats cibles attendus du CCR
- La définition du cadre de résultats (renseignement des valeurs de référence, les valeurs cibles)
- Une théorie de changement réaliste

★ Les données probantes influencent l'allocation des ressources

Les données probantes peuvent influencer le processus d'allocation des ressources à travers les mécanismes ci-après :

- Les données probantes facilitent une meilleure estimation des coûts
- Les données probantes éclairent sur la réallocation des ressources et une revue des objectifs au cours de la mise en œuvre de l'intervention

★ Les données probantes influencent la communication des résultats sur la nutrition

Les données probantes facilitent la communication des résultats en nutrition car elles donnent du poids, de la crédibilité et de la clarté au message transmis. Elles permettent de transformer des constats techniques en messages convaincants, compréhensibles et utiles pour les décideurs, partenaires, bailleurs, et communautés.

★ Les données probantes facilitent le plaidoyer et la mobilisation des ressources

Les données probantes sont un levier stratégique pour influencer efficacement le plaidoyer et la mobilisation des ressources, en nutrition. Elles permettent de justifier des besoins réels, de prouver l'efficacité des interventions, et de convaincre les décideurs et bailleurs d'investir dans des actions ciblées et fondées sur des résultats concrets.

3. FINANCEMENT ET PÉRENNISATION DES SYSTÈMES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION : RECOMMANDATIONS POUR L'ESTIMATION DES COÛTS ET STRATÉGIE DE FINANCEMENT

Le financement des systèmes de suivi-évaluation (S&E) est une composante essentielle mais souvent négligée dans les projets et programmes de développement, y compris en nutrition. La présente section aborde quelques recommandations pour estimer les coûts pour le S&E et quelques stratégies de financement.

3.1. Estimation des coûts pour le S&E

Dans le cadre de l'estimation des coûts pour le suivi-évaluation, il est indiqué de prendre en compte les éléments de coût ci-après :

- **Coût de la conception et de la planification du S&E** : Il est nécessaire de financer les activités initiales telles que l'élaboration du CCR et du plan de suivi-évaluation, la définition des indicateurs, et le développement des outils de collecte de données.
- **Coût de la collecte des données** : La collecte de données, notamment sur le terrain, est l'un des postes budgétaires les plus importants. Cela inclut les salaires du personnel de terrain, les coûts de transport, et les outils de collecte de données (questionnaires, tablettes, etc.).
- **Coût de l'analyse des données** : L'analyse des données nécessite des logiciels spécialisés et parfois l'embauche de personnel qualifié. Il faut aussi inclure les coûts de traitement statistique ou d'analyse qualitative.
- **Coût de la formation** : Pour que le personnel impliqué dans le S&E soit compétent, il est souvent nécessaire d'investir dans des formations continues sur les outils S&E, les nouvelles méthodologies, et les logiciels de gestion des données.
- **Coût de la communication des résultats** : La diffusion des résultats du S&E (rapports, présentations, infographies) engendre également des coûts. Ceux-ci incluent l'impression des rapports, l'organisation de réunions de restitution, et la création d'outils visuels.
- **Coût de la gestion du système S&E** : Il est important de prévoir des fonds pour les activités de gestion et de coordination du système de S&E, y compris les audits, et l'évaluation indépendante.

3.2. Stratégies de financement du S&E

Une stratégie de financement du suivi-évaluation peut être développée sur la base des éléments ci-après :

- **Inclure le S&E dans le budget du PSMN ou le CCR** : Il est essentiel d'intégrer une ligne budgétaire spécifique pour le suivi-évaluation dès la phase de planification multisectorielle. Il est souvent recommandé de réserver entre 5 et 15 % du budget total de plan ou de l'intervention en général pour le S&E.
- **Mobilisation de financements externes** : Certaines organisations ou bailleurs de fonds financent spécifiquement les activités S&E dans le cadre de leurs appels à projets. Il peut être judicieux de solliciter des subventions ou des partenariats pour couvrir les coûts de suivi-évaluation. Des données probantes peuvent être utilisées à cet effet pour faire le plaidoyer.
- **Coût partagé avec les secteurs cibles de la nutrition** : Dans le cadre de la coordination multisectorielle de la nutrition, le financement des activités S&E peut être réparti entre les différents secteurs, ce qui permet de mutualiser les ressources.

A- QUIZ

1. Qu'est-ce que l'évaluation d'impact des interventions en faveur de la nutrition peut aider à apprécier ?
2. Quelle est l'utilité de la théorie de changement dans un processus d'évaluation ?
3. Peut-on réaliser une évaluation de projet ou programme qui n'a pas été prévu dans un plan de suivi-évaluation ?
4. Quel est l'objectif d'une évaluation à mi-parcours de projet ou programme de nutrition ?



Réponse :

1. L'évaluation d'impact des interventions en nutrition permet d'apprécier l'effet réel d'un programme sur l'état nutritionnel des bénéficiaires, en distinguant les changements attribuables directement à l'intervention (et non à d'autres facteurs externes). Elle mesure par exemple la réduction de la malnutrition, l'amélioration des pratiques alimentaires ou la baisse de la mortalité liée à la sous-nutrition
2. La théorie de changement est utile dans un processus d'évaluation car elle permet de clarifier le lien logique entre les activités, les résultats attendus et l'impact visé. Elle aide à identifier les hypothèses, les facteurs de succès et les indicateurs clés à suivre. Elle sert ainsi de base pour planifier l'évaluation, formuler des questions pertinentes et interpréter les résultats de manière cohérente
3. Il est possible de réaliser une évaluation de projet ou programme qui n'a pas été prévue dans un plan de suivi-évaluation. Mais la qualité, la rigueur et la portée de l'analyse seront souvent limitées. C'est pourquoi il est toujours recommandé d'intégrer un dispositif de suivi-évaluation dès la conception du projet.
4. L'absence de données de référence, d'indicateurs définis à l'avance et de mécanismes de collecte structurés peut réduire la fiabilité et la portée de l'évaluation. Toutefois, en mobilisant des méthodes comme les enquêtes rétrospectives, les entretiens ou l'analyse documentaire, une évaluation partielle reste réalisable, notamment pour tirer des leçons qualitatives ou orienter les futurs projets.
5. L'objectif d'une évaluation à mi-parcours d'un projet ou programme de nutrition est de mesurer les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés, d'identifier les forces et les faiblesses de la mise en œuvre, et de proposer des ajustements pour améliorer l'efficacité, la pertinence et la performance du programme avant sa fin. Elle permet aussi de vérifier si les ressources sont utilisées de manière optimale et si les résultats attendus sont en voie d'être atteints.

B- PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Exemples nationaux de la manière dont les données probantes ont été utilisées pour obtenir un financement accru ou pour mener des réformes clés

C- PARTAGE D'EXPÉRIENCE

- Quels sont les mécanismes de financement du suivi-évaluation dans votre pays ?
- Comment les financements peuvent être accrus et quelles sont les opportunités de financement qui peuvent être saisies ?

Référence bibliographique

IV

module

- 📄 UNICEF (2021). Système National d'Information sur la Nutrition
- 📄 Keith Mackay, Banque Mondiale (2007). Comment mettre en place des systèmes de S&E pour améliorer les performances du secteur public, 175 p.
- 📄 Programme des Nations Unies pour le développement (2009). Guide de la Planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats de développement, 220p.
- 📄 PERRET Bernard (2001). L'évaluation des politiques publiques, Paris, Collection Repères, Éditions la Découverte, 120 p.
- 📄 Direction générale de la coopération internationale et du développement, France (2005). Le Guide de l'évaluation. 73 p.
- 📄 Unité de Coordination technique et fiduciaire/ Programme des services agricoles et organisations de producteurs, Gestion Durable des Terres/ Programme Ouest-Africain de Productivité Agricole (2009). Manuel de suivi-évaluation. 64 p.
- 📄 OCDE (2023), « Comprendre les six critères : définitions, éléments d'analyse et principaux défis », dans Applying Evaluation Criteria Thoughtfully, Éditions OCDE, Paris
- 📄 Programme des Nations Unies pour le développement (2009). Guide de la Planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats de développement, 220 p.
- 📄 PERRET Bernard (2001). L'évaluation des politiques publiques, Paris, Collection Repères, Éditions la Découverte, 120 p.
- 📄 UNICEF (2008). Bridging the gap. The role of monitoring and evaluation in Evidence-based policy making
- 📄 Vogel, I. (2012). Review of the Use of "Theory of Change" in International Development. UK Department for International Development (DFID)

- 📄 Secrétariat Général de la Présidence du Bénin, UNCEF (2017). Guide Méthodologique National d’Evaluation.
- 📄 USAID (2009). Performance Monitoring & Evaluation Tips – Data Quality Standards
- 📄 FAO (2018). Guide pratique pour le suivi et l’évaluation des programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle
- 📄 UNICEF (2020). Nutrition Programme Monitoring and Evaluation Manual
- 📄 OMS (2015). Global Nutrition Monitoring Framework – Operational Guidance
- 📄 The Sphere Handbook (2018). Humanitarian Standards for Nutrition
- 📄 Scaling Up Nutrition (SUN) Movement. Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning (MEAL) Framework
- 📄 SMART Methodology (2017). Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
- 📄 Bhutta et al. (2013). Evidence-based interventions for improvement of maternal and child nutrition : what can be done and at what cost ?
- 📄 Gillespie et al. (2019). Strengthening accountability for nutrition through M&E systems – IFPRI Discussion Paper